LA LIBERTÉ

60e ANNIVERSAIRE Vol. 61 No 42 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 23 JANVIER 1974

'74: Expansion ralentie, plus de chômage

A QUAND UNE POLITIQUE DE L'ENERGIE?

Tâche dure et ingrate de faire des prévisions économiques pour l'année 1974! Trop dépend en effet du règlement politique du conflit Israélo-Arabe, dont personne n'ose présumer. Ce qui est certain, c'est qu'on peut s'attendre à un ralentissement dans la croissance du produit national. On ne prévoit pas d'amélioration dans la situation de l'emploi et l'inflation probablement continuera.

Même avant la guerre de Yom Kippur, les économistes prédisaient un ralentissement de l'expansion économique. L'année 1973 connut le plus grand accroissement du produit national depuis 1966. En dollars courants, le produit national brut montait à 118 milliards une hausse d'à peu près 14% sur 1972. De ce montant, 7% était dû à l'inflation des prix, l'accroissement réel de la production étant de 6.8%.

La crise du pétrole actuelle a eu au moins l'effet d'ouvrir les yeux du monde sur deux réalités économiques qui conditionneront tout développement futur; premièrement, plus jamais l'énergie ne sera une commodité abondante et bon marché; deuxièmement, les matières premières se feront de plus en plus rares et chères.

Bien sûr, le Canada se trouve dans une position relativement favorable au point de vue de l'énergie et de matières premières. C'est pourquoi la croissance du Canada se rangera parmi les plus élevées des pays industrialisés. Néanmoins la réduction dans la livraison de pétrole arabe et la hausse des prix auront des effets directs et indirects sur notre développement futur. Pour cette année, l'impact général est difficile à calculer mais le taux d'expansion réel n'atteindra sûrement pas 5.5%. Il y a quelques mois ce pourcentage fut encore généralement considéré comme le taux de croissance potentiel en longue période pour le Canada.

Si le règlement politique du conflit Israélo-Arabe amène au moins la restauration des exportations d'avant-guerre, les pronostics les plus optimistes veulent espérer une augmentation réelle du PNB d'environ 5% sans qu'il y ait beaucoup de changement dans le taux du chômage et de l'inflation.

Les pessimistes, d'autre part, s'attendent à une prolongation des réductions des exportations arabes au-delà du premier quart de l'année. Alors, la situation sera plus mauvaise. Ils prévoient que le taux de croissance réelle baisse jusqu'à 3.5% environ. Ce ralentissement serait accompagné par plus de chômage et une inflation encore accélérée. Si la réduction des exportations vers les pays industrialisés devenait plus prononcée, l'effet sur le Canada viendra plutôt indirectement des difficultés qu'éprouveront ses partenaires commerciaux. Ceux-ci connaîtront des croissances minimales ou pourront même souffrir des récessions. Ceci se fera au détriment de nos exportations. Une baisse dans ce domaine créera une perte de revenu et d'emploi pour beaucoup de Canadiens.

Tout cela pourrait affecter les prévisions des gens d'affaires et peut-être ils réfléchiront deux fois avant de faire des nouveaux investissements. La croissance économique dépend pour une grande partie des dépenses des producteurs en investissements nouveaux, le comportement des consommateurs et les dépenses gouvernementales étant les autres facteurs importants.

Jusqu'à maintenant, les plans des gens d'affaires au point de vue des investissements ne semblent pas être trop affectés par la crise du pétrole. Selon un relevé fait par le Département fédéral de l'Industrie et du Commerce, les 200 plus grandes compagnies projetaient un accroissement de 21% de leurs investissements pour cette année. La crise de l'énergie a jeté des doutes sur la possibilité de réaliser ces projets à cause de la pénurie de certaines matières premières provoquée par le manque de pétrole. Dans ce cas, on espère des investissements dans l'ordre de 15 à 18%.

La croissance dans les consommations ne sera pas aussi forte cette année. En particulier, les dépenses en produits durables, comme les autos, baisseront. D'autre part, on prévoit que le coût du travail augmentera parce que les travailleurs pousseront encore plus que l'année passée pour des augmentations de salaires afin de compenser pour la hausse du coût de vie. Les difficultés d'approvisionnement en matières premières, le coût de l'énergie, les gains des employeurs, tous ces facteurs combinés augmenteront les coûts de production. Les profits, qui montaient l'année passée de 35%, seront serrés. De toute façon, les producteurs essaieront de faire payer les consommateurs en augmentant les prix.

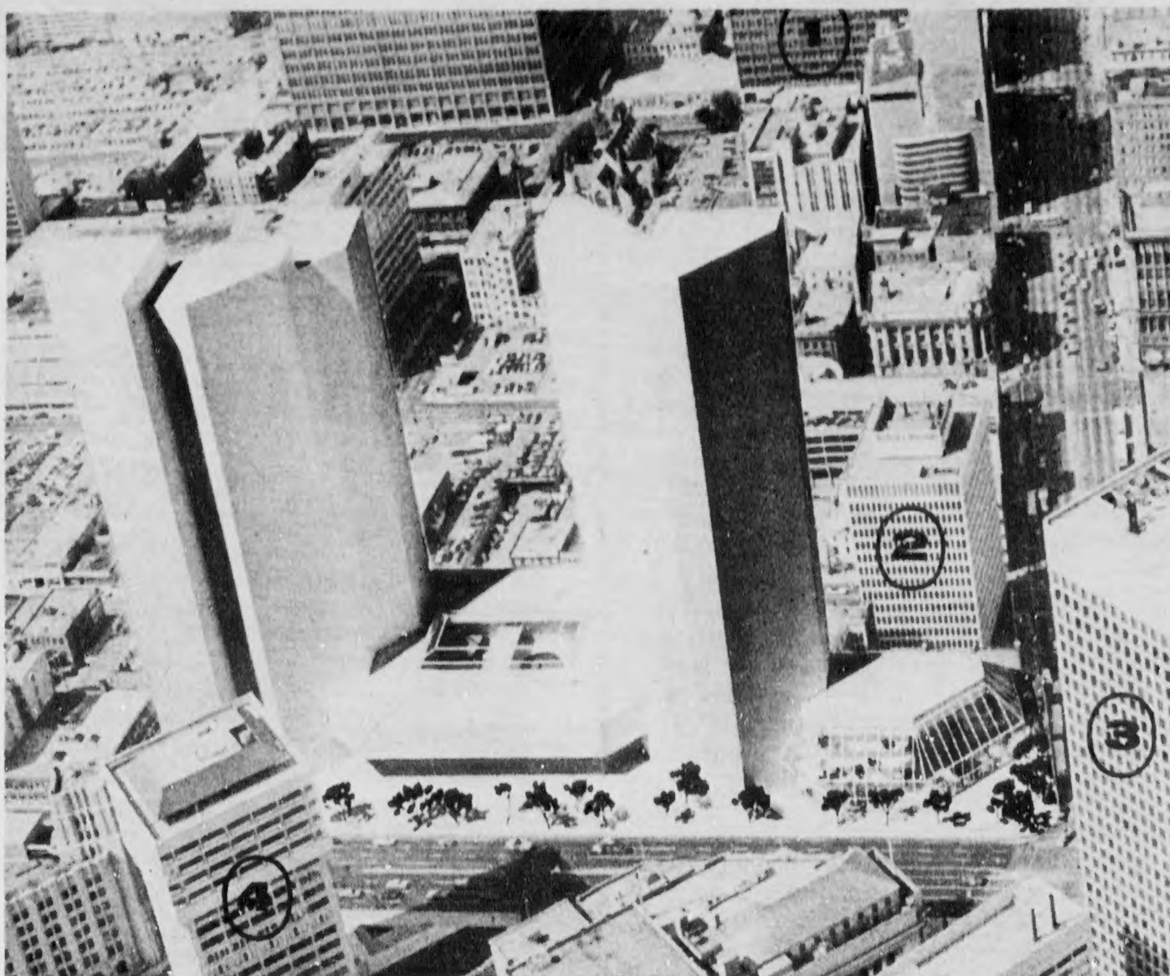
Voilà une des raisons pourquoi on ne s'attend pas à une diminution du taux de l'inflation. La hausse dans le coût de la vie en 1973 avait été provoquée surtout par les augmentations dans le prix des aliments et de certaines autres commodités. Cette année le coût de l'énergie et la cherté de la main-d'oeuvre seront les sources majeures de la pression inflationniste.

Le niveau d'investissement déterminera aussi le nombre d'emplois nouveaux créés. Il faut comparer ce nombre avec celui des additions à la force ouvrière. L'année passée, la croissance en emploi excédait les nouvelles entrées et on pouvait constater une réduction du taux de chômage du 6.3% de 1972 jusqu'à 5.6% en moyenne. Cette année-ci, les emplois nouveaux ne seront pas si nombreux et même si on s'attend à une croissance moins forte de la force ouvrière, il y aura plus de chômage.

L'Ouest du Canada, et surtout dans ces provinces qui se trouvent en possession de ces ressources de plus en plus précieuses, sera sans doute dans une position relativement plus favorable comparée au reste du pays. Beaucoup, pourtant, dépend de la façon dont les gouvernements pourront exploiter ces avantages. Le moment est sûrement venu pour ces provinces – enfait, on l'attend depuis longtemps – de prendre une position bien ferme et bien déterminée sur une politique des ressources. On suivra avec intérêt les procédés de la Conférence Nationale de l'énergie qui aura lieu à Ottawa vers la fin de ce mois.

Une lumière apparaît au milieu de ce tableau plutôt sombre, au moins pour les Prairies. Ce sera une année superbe pour les cultivateurs de blé, si l'on peut croire le ministre de l'agriculture. Et si le blé va bien, tout devrait aller bien. Il est difficile de convevoir autre chose dans les Prairies!

par J. Lauressens



1: Eatons; 2: la Banque Royale; 3: l'édifice Richardson; 4: édifice Commission des grains.

Winnipeg Square: $80 millions

Suite à une réunion spéciale avec le Conseil de la ville de Winnipeg le 16 janvier dernier, la Corporation TRIZEC Lté a rendu public les détails de son projet WINNIPEG SQUARE, projet de construction sur 4 acres comme on en a jamais vu dans l'Ouest canadien. Le coût du projet s'élève à $80 millions.

Le complexe sera dominé par deux édifices à bureaux (34 étages), chacun refermant une surface utilisable de 575,000 pieds carrés. Parmi les autres éléments du complexe figurent un grand magasin à surface de 125,000 pieds carrés; le bureau chef de la Banque de la Nouvelle-Ecosse; un théâtre et des restaurants; un hôtel grand luxe, à 220 chambres.

Par un vote de 21 voix contre 12, le Conseil de la ville de Winnipeg a accepté la responsabilité financière ($11 millions) de la construction d'un parking (sous-terrain) à trois étages pouvant accueillir 1,000 voitures. Les conseillers qui ne voulaient pas se lancer hativement dans cette aventure hésitaient surtout pour la raison que TRIZEC, qui louera l'air au-dessus du parking pour une période de 99 ans, refuse de s'engager formellement de mener à terme tous leurs projets élaborés dans leur plan WINNIPEG SQUARE. Ces conseillers ont aussi protesté contre la rapidité avec laquelle ils devaient prendre une décision, et le manque de rapports écrits sur les effets que ce complexe aurait sur certains services de la ville, par exemple l'eau et les égouts.



brasse & cuir

Hubert Pantel

Après celui du pays et celui de la province, c'est maintenant le centenaire de la ville que nous fêtons. C'est la fête de Winnipeg en 1974 (bravo, hoora, gros soupirs) et bon nombre de projets de centenaire seront réalisés au courant des prochains onze mois; il ne devrait donc pas y avoir un manque d'énergie pour faire fonctionner à merveille l'industrie touristique de la ville. Et si vous n'êtes pas déjà impliqué dans un projet en particulier ou dans les célébrations en général, vous êtes invité à signaler le numéro du bureau du Centenaire (946-0506), si vous y êtes intéressé, bien entendu!

Sur le même sujet de célébrations, l'esprit des fêtes se manifestera de façon assez spectaculaire au nouveau Centre Culturel Franco-Manitobain en fin de semaine. Parmi tous les curieux qui suivront le déroulement des cérémonies, et si les "sorteux" sont plus nombreux que les amateurs de télévision, le Centre pourrait se remplir comme seulement un "Relais" au Festival du Voyageur pouvait se remplir autrefois. Bière, tuques et farces mises à part, l'ouverture du CCFM fut précipitée quelque peu. Les locataires n'y sont que depuis à peine un mois, et il a fallu travailler d'arrache-pieds pour que le Centre soit dans son meilleur etat possible pour l'ouverture... Et à l'ouverture il y aura sans doute un fort courant politique, et les politiciens seront occupés à serrer la main aux votants qui se trouvent là. La fête des franco-manitobains ne manquera pas non plus d'attirer l'attention des anglo-manitobains, et parions d'ores et déjà que dans la rubrique des lecteurs de nos deux quotidiens anglais, on trouvera la semaine prochaine des accusations acerbes lancés au gouvernement pour "toujours favoriser les canadiens-français" et des demandes telles "on veut un Centre, on veut de l'argent comme les 'frogs' en reçoivent"! ! ! Oh well...

Tant qu'à parler de politique, parlons également du colloque de l'ACELF qui a lieu au Québec cette semaine. Il appartient à l'organisation provinciale officielle (chez nous, la SFM) de choisir les délégués de la province qui assisteront au colloque. Les délégués du Manitoba sont donc deux employés de la SFM, Michel MacDonald et Marc Arnal, ainsi que Léo Dufault, pigiste au réseau CBC. Il y a une question qui s'impose, et c'est de savoir s'il n'y a pas au moins un ETUDIANT qui aurait pu représenter le Manitoba au colloque de l'ACELF, sigle qui veut bien dire Association canadienne des ETUDIANTS de langue française.

La tournée canadienne de la Comédie française se précise. Cette troupe de théâtre classique, une des plus prestigieuse du monde, sera à Winnipeg les 18 et 19 mars pour quatre représentations de la pièce "Le malade imaginaire" de Molière: sujet parfaitement d'actualité puisque ces malades-là sont de nos jours la moitié de la clientèle des médecins. La tournée déplacera 20 comédiens "sociétaires" ou "pensionnaires" du théâtre dirigé par Pierre Dux, accompagnés de 26 techniciens dont 10 canadiens ainsi que d'un chef d'orchestre et de huit musiciens.

Et pourquoi pas un St-Bonifacien? René Dussault, un natif de Saint-Boniface, qui depuis 20 ans est au service de Radio-Canada, est aujourd'hui directeur de Radio-Canada à Québec. La nouvelle récente et tout à fait à l'honneur de St-Boniface est qu'il fut aussi nommé représentant de Radio-Canada à Paris. Bravo!

Jean Vanier, qui a animé une retraite d'une semaine, avec 600 personnes, à Gimli au mois d'août dernier, revient au Manitoba le 25 février prochain, et il assistera à l'ouverture officielle de l'Arche à Transcona, maison d'amitié qui accueille actuellement huit personnes légèrement déficientes. Une rumeur veut que Vanier serait de retour au Manitoba cet été, pour animer une retraite inter-confessionnelle avec 1,000 participants.

"Il était une fois quatre institutrices..."

RÉUNION CONFÉRENCE DE LA SHSB

"Il était une fois quatre institutrices..." Voilà le thème du colloque qui réunira, le 29 janvier prochain, quatre "jeunes" enseignantes franco-manitobaines à leur retraite maintenant, et qui ont consacré collectivement 170 années à l'enseignement dans les écoles du Manitoba français. Yolande GENDRON a commencé sa carrière à Lorette est, en 1924 et a enseigné 31 ans en plus d'avoir passé 15 années au service de l'Association d'Education. Léonie GUYOT a fait ses premières armes à l'école Provencher d'Aubigny dès septembre 1925, et a à son crédit 48 années d'expérience. Nadine KELLY a débuté dans l'enseignement en 1928 à l'école de St-Raymond, entre Ste-Anne et Giroux, et a fait carrière pendant 44 années. Enfin, Anna MARION a enseigné 47 années après avoir débuté à Fort Garry en 1924.

Les quatre ont terminé leur carrière à l'école Provencher après avoir connu une vie dans l'enseignement qui va depuis l'époque des difficultés scolaires survenues au lendemain de 1916 jusqu'à l'avènement des méthodes d'enseignement dites modernes. Elles sauront entretenir leur auditoire des heures durant sur mille et une péripéties de leur oeuvre qui rejoint des milliers d'écoliers aujourd'hui dispersés à travers le monde. Une soirée à ne pas manquer. On souhaite la bienvenue à tous les membres et amis de la SHSB ainsi qu'à tous les anciens élèves des quatre invitées.

Mgr Noel Delaquis, récemment élevé au siège épiscopal de Gravelbourg, sera le président d'honneur lors de cette réunion-conférence de la Société Historique de Saint-Boniface qui se tiendra le mardi, 29 janvier, à 20 heures, au Centre de Pastorale, rue Cathédrale. A cette occasion, les amis de Mgr Delaquis voudront en profiter pour le remercier des services considérables qu'il a rendus aux chercheurs, tant par ses deux années à la présidence de la SHSB, que par son travail comme chancelier du diocèse et responsable des archives archiépiscopales.

KIWANIS: UNE NOUVELLE ET PLUS GRANDE SALLE

Tous ceux qui ont abandonné le vieux Centre culturel de Saint-Boniface à la fin de décembre, ne se sont pas nécessairement rendus au nouveau CCFM. Ainsi, le Club Kiwanis (St-Boniface/Norwood) occupe maintenant un nouveau local au 625 de la rue Aulneau, soit une grande salle dans cette ancienne école ménagère. Plus grande salle et salle plus accueillante, sont les propos à retenir des discours de circonstance et d'approbation apportés lors de l'ouverture officielle le vendredi 18 janvier. Ont alors adressé la parole aux 55 personnes présentes, soit exactement la moitié des membres, - M. Guy Morier, président du groupe Kiwanis; le conseiller R. Bockstael; Mme Betty Estabrook, du Comité avisoire de St-Boniface (qui a également présenté un gâteau-anniversaire de la ville de Winnipeg); et Mme E. DeGagné, la présidente de l'assemblée, et présidente des activités de ce groupe régional.



Ce Club de loisirs pour personnes âgées de 60 ans et plus a fonctionné l'année dernière avec l'aide d'une subvention fédérale de NOUVEAUX HORIZONS, de l'ordre de $5,000, ainsi que par ses cartes de membres ($1,00) et par les recettes de diverses activité organisées au courant de l'année.

UN ATELIER POUR DÉFICIENTS MENTAUX DU SUD-OUEST MANITOBAIN

Parmi la population trop souvent négligée se classe celle des déficients mentaux. Le PIL (Programme des initiatives locales), lancé en 1971 par le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration pour créer de l'emploi, aura contribué à leur reconnaissance et à leur respect.

Il s'agit ici d'une initiative qu'a proposée l'Association canadienne pour les déficients mentaux, section française de la Rivière-Rouge, au sud-est du Manitoba. Mme Marie-Clémance Maynard, la présidente, doit embaucher sept ouvriers pour aménager un atelier destiné aux déficients mentaux francophones, le seul du genre dans l'Ouest canadien.

Au moins une centaine d'handicapés mentaux habitant les dix principaux villages francophones aux environs de St-Malo pourront s'inscrire à cet atelier. On leur enseignera la fabrication de divers objets, qui seront par la suite mis en vente. Les profits ainsi réalisés serviront eventuellement à l'autofinancement de cette initiative, une fois épuisée la subvention de $8,-630 accordée dans le cadre de PIL.

De 10 à 30 personnes pourront être admises à la fois, pendant 50 semaines. Les parents de ces personnes seront ainsi soulagés et rassurés de voir leur être cher occupé à apprendre un métier utile, et découvriront en lui des aptitudes qui leur étaient sans doute inconnues.

Cette initiative, en plus d'avoir reçu l'assentiment de gouvernement fédéral, est fortement appuyée par la ministère de la Santé et du Développement social du Manitoba, la Société Franco-Manitobaine et de nombreux autres organismes et particuliers de la région.

Dans le comté fédéral de Provencher, il existe au moins 13 autres projets d'ordre social, subventionnés aussi par le PIL, et qui représentent une contribution fédérale totale de $161,513 et créent plus de 90 emplois dans la région.

CLASSIFICATION DES FILMS: 3 NOUVEAUX MEMBRES DE ST-BONIFACE À CE BUREAU

M. Laurent Desjardins, ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles a annoncé la nomination de trois nouveaux membres au Bureau de Classification des Films et le renouvellement de mandat de 12 autres membres de ce bureau.

Les nouveaux membres sont: Mme Jacqueline Dheere, maîtresse de maison, M. Robert André, étudiant en pédagogie, et M. Régis Gosselin, étudiant en droit. Tous trois résident à Winnipeg.

Les autres membres sont: le Père John J. Pungente, président, M. Charles Biesick, vice-président et directeur exécutif, Soeur Maria Prénovault, Mesdames Margaret Sotas, Barbara Weselake, Ireme Spooner, Thelma Henne et Ilene Piaste (Dauphin), MM. Frederick Heiderick, Mitchell Neiman, R.F.E. Ranson et Edwin Kanarowski (Beauséjour).

Le Bureau de Classification a remplacé le Comité de Censure en octobre 1972, à la suite de modifications apportées à la Loi sur les Divertissements. Il est responsable de la classification des films avant qu'ils ne soient projetés dans les cinémas ou autres endroits publics et selon qu'ils sont appropriés aux diverses catégories de spectateurs.

LA FAIM TOUJOURS, EN AFRIQUE

Ils n'ont pas même des graines de semence!

UN ENTRETIEN AVEC CLAUDE BLANCHETTE

LL.: Claude Blanchette, après ta graduation du Collège de Saint-Boniface en 1968, pourquoi as-tu décidé d'aller travailler en Haute-Volta? Quelle fut ton expérience là-bas?

C.B.: Au départ, il y a un certain goût d'aventure, mêlé avec le désir de faire quelque chose de concret après avoir passé 17 ans aux études. Il y avait aussi un aspect chrétien qui rentrait en ligne de compte – je crois que le développement, il faut que ça passe par la paix et que chacun doit s'y impliquer de façon très personnelle, selon ses moyens et ses capacités.

A travers SUCO, un poste d'enseignement me fut offert en Haute-Volta.

LL.: Quelle est la situation économique, le niveau de vie dans ce pays ?

C.B.: Ce pays est dans une situation économique des plus pauvres du monde: selon les Nations Unies, le 2e pays le plus pauvre au monde, avec une moyenne de revenu par habitant de $50.00 par année. (Il y a environ 4 millions d'habitants). Les gens vivent de la culture du sol – culture de subsistance. Ils mettent en terre le strict nécessaire pour pouvoir subvenir à leurs besoins pour une année. Ils vendent très peu, et quand ils vendent, ce sont des arachides ou du coton vendu à un prix dérisoire. Il n'y a aucune exploitation minière; il y a un peu de sucre, mais à une échelle vraiment réduite. Dans le nord du pays, il y a des troupeaux de boeufs, mais encore c'est très réduit.

LL.: Parlons de la sécheresse qui sévit actuellement. N'y a-t-il pas eu des études de sol qui laissaient présager la sécheresse? Le gouvernement local ne pouvait-il pas agir plus rapidement pour atténuer les conséquences ou, en prévoyance, alerter l'opinion mondiale plus tôt ?

C.B.: Nous abordons là une question qui est très complexe. Il y a cinq ans, les cultivateurs disaient déjà que le sol s'appauvrissait énormément. Il y avait beaucoup de mobilité chez les cultivateurs qui changeaient énormément d'endroit, ce qui n'aidait pas le sol qui était épuisé et puis abandonné. Les pluies aussi se faisaient plus rares et n'arrivaient pas au bon moment.

Le gouvernement local était très conscient de la pauvreté du sol. Mais quand on parle de gouvernement local, il faut comprendre que les pays indépendants du Sahel sont très rattachés à l'économie mondiale, c'est-à-dire aux compagnies multinationales, et ne peuvent pas toujours faire ce qu'ils veulent. On fait danser devant leurs yeux des lueurs d'autoroutes et de tas de choses très belles que l'on trouve dans un pays industriel, et on leur fait croire qu'ils ont besoin de ces choses s'ils veulent passer pour des pays civilisés. A cause de cette mentalité, le gouvernement a peu d'intérêt pour les cultivateurs et les gens qui habitent dans la brousse, la campagne. Les projets que l'on devrait lancer sont des projets à long terme qui coûteraient excessivement cher – et aucun gouvernement est intéressé à s'engager sur une longue période de temps à fournir des fonds d'une façon non-liée, afin de développer le sol. Faut aussi comprendre que en Haute-Volta, le budget national équivaut à peu près au budget que l'on dépense ici au Manitoba en éducation. Alors, le gouvernement ne peut pas faire ce qu'il veut. Quand la seule source de revenus est les impôts – et que les gens ne gagnent presque rien – et bien il n'y a pas beaucoup d'impôts.

On sait aussi que le désert Sahara avance à un rythme épouvantable vers le sud – environ 5 milles par année. L'eau existe, mais le problème, c'est qu'elle est très profonde et il faut aller la chercher. Mais il n'y a pas beaucoup de gouvernements intéressés à aller faire du creusage de puits dans des petits villages – pour leurs raisons politiques; car dès qu'on éveille une population à ses problèmes, il faut s'attendre par après à avoir plus de problèmes de cette population. Et les gouvernements se disent: en autant qu'on la laisse dans l'ignorance et dans sa pauvreté crasse, et bien on n'a pas de problèmes avec ces gens.



Gradué du Collège de Saint-Boniface en 1968, Claude Blanchette a séjourné pendant 2 ans en Haute-Volta (jusqu'en juillet 1970). Il est retourné dans ce pays durant l'été 1971 et l'été 1972.

LL.: Dans le sens des projets à long terme, est-ce que des organismes tel Oxfam et Développement et Paix, ne font-ils pas plus que les gouvernements étrangers ?

C.B.: Enormément plus. Certains confrères travaillaient justement à travers Oxfam et Développement et Paix, à creuser des puits dans les villages. Il y a un coopérant par exemple qui, durant les deux ans qu'il était là, a fait creuser au-delà de 50 puits. C'est le début, cela donne de l'eau pure à boire. Mais ils n'ont pas encore tout l'équipement pour faire l'irrigation. Maintenant on sait que c'est possible, car des chinois ont en Haute-Volta un projet d'irrigation sur une petite échelle – et nous ont montré que c'était possible et rentable de le faire. Maintenant pour étendre ça au niveau d'un pays, ça demande des investissements énormes, et il n'y a pas moyen de trouver l'argent nécessaire.

LL.: Les pays africains ont attendu longtemps avant d'alerter l'opinion mondiale à leur problème actuel. Comment envisagent-ils l'aide des pays étrangers? Ont-ils honte d'exhiber leur misère? Je pense notamment à l'Ethiopie.

C.B.: Certes ça saute aux yeux, le fait que le gouvernement de l'Ethiopie ait refusé de révéler au monde la situation qui existait dans le nord du pays pendant plusieurs mois. D'un point de vue humain, ça se comprend mais ne se justifie pas. Comment raisonne le gouvernement? Il se dit: si on révèle notre pauvreté, la situation réelle qui existe, on va faire peur à tous les investisseurs et plus personne ne voudra venir travailler ici. Deuxièmement, le fléau révèle chez le gouvernement un manque de coordination, de planification, et il ne veut pas étaler ses gaffes au plan mondial – pas plus que nos gouvernements sont intéressés à ce que la situation des indiens sur les réserves soit étendue à la grandeur du monde. Ils font bien attention à ce que ça ne sorte pas du local. C'est un peu cette même gêne que ressent un gouvernement là-bas; il attend et attend, et quand il déclare finalement une situation d'urgence, le problème est rendu tellement loin qu'il n'y a presque plus rien à faire pour l'enrayer, et c'est à ce moment-là que des milliers de personnes peuvent mourir.

LL.: Il existe beaucoup de contradictions dans l'aide que fournit certains pays, tel le Canada. A titre d'exemple: le fait que le Canada en 1970 encourageait une réduction de 50 p.c. dans l'ensemencement des terres, alors qu'il y a toujours un besoin de céréales dans le monde; ou encore des argents offerts sous forme de "tied aid", c'est-à-dire des argents prêtés avec intérêt, donc asservissant, ou encore de l'argent donné à condition qu'il soit dépensé pour l'achat de produits canadiens, alors que certains de ces produits pourraient être achetés à meilleur marché de d'autres pays. Trouve-t-on, au point d'arrivée de cette aide dans un pays quelconque, encore d'autres contradictions, par exemple l'envoie de produits non-utilisables?

C.B.: De ça on en voit énormément, et je crois que le Canada excelle dans ces choses-là. A un moment donné le Canada avait beaucoup de blé de dernière catégorie et ne savait pas quoi en faire, alors il l'a tout envoyé en Côte d'Ivoire pour être acheminé au Niger. Mais les africains ne mangent pas le blé – le pain, ce n'est pas un mets choisi – donc le blé arrive et il pourrit dans les ports. Ignorance des Canadiens qui envoient tout ce blé pour s'en débarrasser, tout en faisant une belle publicité comme quoi ils aident le Tiers-Monde.

Il y a aussi des contradictions énormes à l'intérieur du budget que le gouvernement fédéral publie comme aide au pays du Tiers-Monde. On compte dans ce budget tout argent versé aux coopérants de l'ACDI qui sont des coopérants qui peuvent gagner $20,000 ou plus par année (pour faire un travail d'enseignement par exemple). Et quand on multiplie ce montant par le nombre de coopérants, ça fait un gros montant, mais tout cet argent en fait revient au Canada.

Ou encore, citons l'exemple du Canada qui a fait construire une école au Niger. C'est quelque chose de très beau, mais tous les matériaux ont été exportés du Canada, les ouvriers qui ont monté l'école étaient des canadiens, tout le matériel pour l'école était du matériel canadien qui avait été envoyé par des filiales canadiennes, ... et après le gouvernement vient nous dire qu'il a fait don d'une école. En fait il a fait don de l'argent à des compagnies canadiennes pour assurer un roulement économique ici.

A un moment donné aussi il y a eu une grande rage pour envoyer des tracteurs et de la machinerie comme on en utilise ici dans les plaines pour cultiver nos champs. C'est un non-sens, car tu n'as pas du tout l'infrastructure matérielle nécessaire pour entretenir ces engins une fois qu'ils sont sur place. D'ailleurs ils n'ont pas tellement besoin d'un tracteur pour cultiver un champ qui a deux cents verges de long. Ce dont ils auraient besoin, ce sont des chevaux pour tirer des petites charrues, mais ils n'ont même pas ça – et aucune compagnie canadienne ne ferait fortune en faisant des petites charrues pour être tirées par des chevaux.

Il y a un autre non-sens et c'est dans l'enseignement. Etant donné que la Haute-Volta est une ancienne colonie française, tout le sustème d'éducation a été décalqué de la France en Afrique, sans presque aucune adaptation. On apprend en Afrique exactement ce qu'on apprend à Paris, et ce n'est pas une forme d'éducation adaptée aux besoins du pays. Il serait plus pratique par exemple de faire des études sur la préservation du sol. Le système actuel crée beaucoup de chômeurs intellectuels: des gens qui ont une certaine éducation refusant de retourner travailler la terre. L'éducation est mal faite, on leur a fait croire qu'un gars éduqué n'est pas un gars qui travaille la terre.

LL.: Les pluies ont-elles été bonnes cette saison? La situation pour l'année en cours, est-elle améliorée?

C.B.: La pluie n'a pas été bonne en été, ce qui veut dire que c'est au moins jusqu'au mois de septembre 1974 qu'il nous faudrait leur fournir de la nourriture. Car la prochaine récolte sera en septembre, en au-

suite à la page 19

Au Canada le 29 décembre 1973, vous avez peut-être versé $8.34 pour une bouteille de boisson consommé le Jour du premier de l'An. La même somme, au même moment aurait pu être utilisé en Ethiopie ainsi:

5 cents: ration quotidienne de blé et de lait pour un enfant dans un camp de réfugiés;
17 cents: une ration de farine de blé pour un adulte;
$1.92: une couverture pour un réfugié à l'agonie;
$2.40: le salaire quotidien d'un infirmier éthiopien;
$3.80: un baril contenant 22 gallons d'eau potable.

ÉDITORIAL

Les Droits de l'Homme ne sont pas encore respectés

Le mois dernier, un anniversaire d'intérêt international fut fêté, mais sans grandes trompettes : le 25e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

En effet, c'est le 10 décembre 1948, à Paris, que les 48 pays alors membres de l'ONU ont voté la Déclaration, qui reconnaît à tous les hommes sans exception leur dignité de personne, le respect de leur vie physique, ainsi que leur bien-être économique et culturel – "pour que l'homme ne soit pas contraint en suprême recours à la révolte contre la tyrannie et l'oppression".

Avouons-le, nulle autre déclaration officielle n'a jamais été autant ridiculisée et désabusée que celle-ci. Entre la Déclaration des droits de l'homme, et la pratique du respect de ces droits, s'élève toujours un mur d'indifférence et d'égocentrisme. Certes nous croyons tous au respect de la personne humaine. . . en ce qui nous concerne, nous qui n'avons pas été broyés par le racisme ou des iniquités économiques. Mais quand il s'agit de faire un pas en dehors de nous-même pour comprendre l'autre. . . Et pas besoin d'aller chercher loin non plus, car nous avons chez nous des immigrés et surtout bon nombre d'indiens qui ont été broyés au point de perdre et leur dignité et leur fierté. – "Respectez avant tout nos lois si vous voulez avoir notre respect", dira-t-on d'abord à ces derniers? Quelle immense lacune dans le respect simple et fondamental de la personne humaine! Hélas! Que de violations des Droits de l'homme sont faites au nom du "bon ordre" et de la "sécurité nationale". Cette tendance à la confortable tranquillité relègue à un deuxième plan la véritable dignité et égalité.

Et sur le plan international, où est cette paix et cette détente, reconnues il y a 25 ans par l'Assemblée rédigeant la Déclaration, comme condition préalable au respect, de la Déclaration universelle des droits de l'homme: "que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet" (article 28).

Le coup militaire au Chili et les tortures qui s'ensuivent, la servitude économique du Tiers-Monde, la guerre toujours existante, la libéralisation de l'avortement, tant d'exemples qui nous font réaliser que nous sommes encore éloignés du jour où il y aura une adhésion intelligente à la Déclaration, au respect des droits fondamentaux de chaque homme.

L'influence de la Déclaration universelle des droits de l'homme est à peu près comparable à la force de frappe de l'ONU actuellement : pas forte. Pas étonnant non plus que le 25e anniversaire de la Déclaration fût fêté sans dynamisme, car la réalité de notre monde divisé ne traduit pas la fraternité depuis si longtemps prônée.

Hubert Pantel

LETTRES

M. le Directeur,
La Liberté,

Cher Monsieur,

Après vingt-sept années d'existence, Radio Saint-Boniface cède la place à Radio Manitoba et devient la propriété de Radio Canada. Ce changement laisse les Franco-Manitobains plus riches de $272,150.07. Il n'y a pas d'erreur, les Canadiens français du Manitoba peuvent se frotter les mains de satisfaction! Car le projet de RADIO Saint-Boniface a été une réussite à tout point de vue. Je dis bien les Franco-Manitobains car ce sont eux qui ont rendu la Radio Française possible dans l'Ouest canadien. C'est l'organisation de Radio St-Boniface qui a rendi possible l'octroi d'une charte á C.K.S.B. par Radio Canada. Cette même organisation a également réussi la collecte des fonds nécessaires. Les responsables de Radio Canada ont eux-mêmes rendu ce témoignage. Le Conseil de la Vie Française a grandement contribué à ce succès en organisant la collecte dans la Province de Québec et nous leur en sommes grandement reconnaissants.

Comme président du Comité de Souscription j'ai parcouru le district de Québec ainsi que la région du bas du fleuve et de la Beauce avec quatre ou cinq autres délégués. Voici ce que nous avons constaté: D'abors nous leur avons révélé notre existence! De vrais Canadiens français venus du Manitoba! Nuls autres que des Franco-Manitobains en chair et en os auraient pu les en convaincre! Cette constatation a engendré non seulement la sympathie mais une véritable solidarité. Partout la cause de la Souscription était gagné! Que sera Radio Saint-Boniface, je veux dire Radio Manitoba? Que sera C.B.W.F.T? A Ste-Marie de Beauce le vénérable curé nous disait en 1944: La radio constitue un danger pour la foi et la morale. La radio anglaise est un plus grand danger lui disions-nous, et il nous a ouvert toutes grandes les portes de sa paroisse. S'il vivait encore que nous dirait-il aujourd'hui? ou demain? Je l'ignore. Mais nous lui dirions sûrement : le méchant anglais ça n'existe plus lorsque Baptiste endormi se réveille! Et la jeune génération n'aime pas le sommeil!

Edmond Lavoie, ptre, retiré

St-Jean-Baptiste, Man.
le 17 janvier 1974

M. le Rédacteur,

Par la voix de notre journal, je désire féliciter la troupe du Théâtre des Lutins qui ont présenté "Marlot dans les merveilles" aux élèves d'écoles élémentaires de plusieurs régions de la province, par le truchement du C.I.D.C. (Conseil interprovincial de la diffusion de la culture). On aurait beau qualifier ce spectacle de captivant... merveilleux... fantastique, éducatif... ça ne comprendrait jamais tout. Même pour les adultes qui ont eu la faveur spéciale d'y assister, ce fut une expérience inoubliable autant au point de vue contenu qu'au point de vue présentation artistique. Le Théâtre des Lutins, c'est une troupe formidable surtout lorsqu'on constate l'énormité du travail impliqué, en plus des déménagements incroyablememt réalisés à point suivant l'itinéraire vraiment chargé de la programmation de la tournée. Ne manquons surtout pas d'apprécier ce privilège que nous procurèrent les comités culturels de nos communautés franco-manitobaines.

Notre jeunesse se souviendra longtemps de ce beau rêve qui fut le leur pendant cette heure précieuse. Donc, félicitations aux Lutins, et bonne chance dans la continuité de leur tournée.

Mme Simone Lavallée

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GÉRARD GAGNON, directeur ; HUBERT PANTEL, rédacteur ; CLAUDE GAGNE, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à : La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. (tél.: 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTÉ – Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.
MANDAT DE LA LIBERTÉ – Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL – Canada : $7.50 ; Etats-Unis : $8.50 ; Etranger : $9.50.

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe – Enregistrement no 9477.

L'Union Nationale Francaise va fêter son 65e anniversaire

L'Union Nationale Française fêtera, le 1er février, son soixante-cinquième anniversaire. Elle a tenu à placer cet événement sous le signe du centenaire de Winnipeg, et a donc invité les représentants locaux des gouvernements fédéral et provincial au banquet et au grand bal qu'elle donnera au Winnipeg Inn sous le patronage de M. Marcel Ollivier, Consul de France.

Fondée en 1909, l'Union Nationale Française se trouve être l'une des plus anciennes organisations francophones du Manitoba encore en activité. Son fondateur était Emile Létienne, commerçant de St-Boniface, arrivé de France en 1902, qui travailla dans son magasin jusqu'en 1953, puis prit sa retraite et mourut en mai '57. L'Union reçut sa charte en 1914.

Elle préleva pour se constituer un capital de $50,000 réparti en 2,000 actions de $25 selon les notes de Donatien Frémont. Mais la guerre éloigna ses membres dont la plupart n'hésitèrent pas à payer leur voyage pour rejoindre le front en France. Cette guerre éclaircit les rangs mais, à l'époque, on ne badinait pas avec le patriotisme.

L'UNF faillit payer elle-même ce zèle de sa vie, et resta au point mort jusqu'en 1924. Les anciens se souviennent qu'elle repartit cette année-là de plus belle, mais la charte et tous les documents de l'époque furent détruits par le feu dans des circonstances qui restent à éclaircir. C'est ainsi que la Société Historique de St-Boniface en sait plus sur le passé que l'exécutif actuel. Quant aux récits des plus vieux, justement, ils sont le plus souvent contradictoires.

La nouvelle charte date du 28 janvier 1971, et définit trois principes essentiels autour desquels s'orientent toutes les activités: "Réunir et Unir dans une société patriotique des hommes et des femmes d'origine ou de nationalité française de même que des amis de la France sans distinction d'opinions ou de religion. Assister dans la mesure de ses moyens ses membres demeurant au Manitoba. Et enfin préserver la culture et les traditions de la France au sein de ses membres, et perpétuer leur attachement à leur pays." Mais son but principal reste, depuis sa fondation, de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants à la vie canadienne et plus spécialement à la vie française au Manitoba.

Elle dispose pour cela d'un éventail de moyens qui vont des simples soirées dansantes aux bourses universitaires," en passant par des "Vins et Fromages", des fêtes champêtres, des distributions de cadeaux de Noël aux enfants. Les membres peuvent, s'ils veulent organiser leur propre "social", bénéficier de tarifs de faveur sur la location du local. Celui-ci, situé rue Giroux, a été acquis en 1971, dans un mouvement d'audace qui ne fut pas du goût de tous puisque presque la moitié des adhérents décidèrent de quitter l'Union.

La suite leur a donné tort puisque l'Union vit encore, quoiqu'elle doive gérer "serré" pour payer les traites et maintenir ses activités. L'arbre de Noël traditionnel et les bourses universitaires durent être sacrifiés en 1972, et il faut bien dire que la survie mobilise une grosse part de l'énergie et empêche de se lancer dans des entreprises vraiment nouvelles.

Ce n'est que cette année que l'UNF a commencé à remonter la pente, quelque peu grâce au dévouement de l'exécutif entièrement bénévole. Le président M. Bernard Dauriac est assisté de MM. Claude Périsse et Michel Merlin, tandis que André Tornato assure le secrétariat, et que MM. Alcide Desmettes et Christian Torres sont chargés l'un du comité des fêtes et l'autre de celui des malades. Encore ne faut-il pas oublier le trésorier, M. Rodolphe Toupin, car la bonne gestion décidera de l'avenir.

Les principaux événements de l'année ont été un concours de pétanque très bien réussi, qui sera encore mieux organisé l'an prochain et que d'autres organisations parlent d'imiter et la sortie du "journal" de l'Union, revue mensuelle des activités, financé par des annonces publicitaires, qui remplace avantageusement l'ancien bulletin ronéoté.

M. Bernard Dauriac, 35 ans, termine cette année son mandat à la tête de l'Union. Marié depuis 1960 et père de deux enfants, Marie-Christine (13 ans) et Jean-Luc (11 ans), il a émigré au Manitoba en 1967, travaille comme menuisier-charpentier pour la "Winnipeg Building and Decorating", et n'a pas l'intention de retourner vers son bordelais natal. Pour lui, pas d'équivoque: on peut rester attaché à son pays sans être un déraciné, il se sent intégré dans son nouveau pays. Et si on accuse parfois L'UNF de regrouper des "maudits français" soucieux de cultiver une séparation entre eux et les "natifs", il ne voit là qu'un mauvais procès d'intentions. L'UNF ne compte-t-elle pas dans ses rangs bon nombre de canadiens? "Nous essayons, dit-il, de participer au centenaire de la ville, au Festival du Voyageur. Nous envoyons des représentants au Rallye de la SFM. Si nous nous rappelons nos origines, cela ne nous empêche pas de nous intégrer individuellement. Il ne faut pas juger L'UNF d'après l'attitude de quelques français qui restent à l'écart. Et, de toute façon, L'UNF n'est pas assez forte pour parler au nom de tous les immigrants".

Sans doute justement, si elle devenait plus forte, pourrait-elle au contraire faciliter une intégration sans amertume? Car les isolés, frappés par un brutal changement dans leur mode de vie et ne disposant que des conseils propres à faciliter leur adaptation, ne sont-ils pas les plus accessibles à l'amertume et à la tentation de s'isoler dans une critique stérile?

J.D.

BOURSES DE LA CAISSE POPULAIRE

Toujours fidèle à ce qui est maintenant devenu presqu'une tradition, la Caisse Populaire de Saint-Boniface offre encore cette année deux bourses de $250.00 chacune à deux étudiants du Collège universitaire de St-Boniface.

Les bénéficiaires de cette année sont Mademoiselle Jocelyne Desaulniers et Monsieur Normand Roy que l'on voit sur la photo, recevant leur chèque du Président de la Caisse Populaire de Saint-Boniface, Monsieur Claude Bernier, en présence du Recteur du Collège, Monsieur Roger Saint-Denis.

Ces bourses sont destinées aux membres de la Caisse de Saint-Boniface ou à leurs enfants qui veulent s'inscrire à plein temps à un programme d'études universitaires en français. Pour être éligibles, les candidats doivent suivre leurs cours au Collège universitaire de Saint-Boniface.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

lorette

Une réunion de parents avait lieu à l'école Lagimodière le lundi soir 14 janvier. L'objectif était d'informer les parents des résultats des "Canadian Tests of Basic Skills". On a pu voir que l'éducation était plus forte en mathématiques que dans les matières comprises en "Language Arts". Le directeur a donc dévoilé un plan qui tenterait de remédier la faiblesse en lecture, en grammaire et l'usage anglais. Ce plan a pour objectif de remettre l'emphase sur les "skills" et de diminuer l'emphase d'instruction par conceptés. On va réduire le nombre de groupes au primaire et on va ajouter un professeur pour le "Language Arts". Aux grades 4 - 5 - 6, on va ajouter 2 professeurs de "Language Arts". Le directeur a averti les parents que sous ce plan il y aura des élèves qui reprendront leur "Language Arts" à un ou même deux niveaux plus bas afin de préparer une meilleure base. Il y en a d'autres qui pourront prendre du matériel plus avancé. Il est donc possible et même probable que les élèves qui sont plus d'une année en arrière au mois de juin seront demandés de répéter. L'objectif général est d'essayer de préparer un plus grand nombre d'élèves qui seront capables d'absorber et d'apprécier une éducation supérieure aux grades secondaires.

On a encore besoin de volontaires qui feront de la dactylographie à l'école ou à la maison.

Les parents sont des plus satisfaits de cette amélioration proposée par le directeur de l'école élémentaire, M. Roger Dubois, au sujet de la lecture et de l'écriture courante dans l'école. Ceci laissait à désirer depuis longtemps. Les parents le remarquaient avec raison et ne pouvaient pas faire grand chose pour être appuyés.

Nous lui souhaitons bon succès et espérons qu'il se renseignera pour remédier à la faiblesse de la lecture et de l'orthographe français dans l'école.

Bienvenue à la nouvelle institutrice du grade 4, Mme Marie-Louise Last, remplaçant Mme Couture. Félicitations à cette dernière à l'occasion de la naissance d'un enfant, et reconnaissance pour ses services rendus à notre école.

Le bingo est recommencé et aura lieu tous les dimanches soir à 8 heures, dans la salle paroissiale. Tous sont invités à s'unir aux gens de Lorette tout en ayant l'occasion de gagner de beaux prix en argent.

Félicitations à M. et Mme Charles Gauthier (née Suzanne Dion) à l'occasion de la naissance de jumeaux. Le garçon, Darcy, pesait 4 lb 12 on., et Darleen, 5 lb 1 on. Les parrains et marraines pour Darcy et Darleen sont leurs oncles et tantes, MM. et Mmes Robert Dion et Gilles Gauthier. Bonne santé et beaucoup de courage aux parents et aux enfants.

On annonce un voyage-échange entre les élèves de l'Institut Collégial de Lorette et ceux de Barhead, Alberta, suivant un plan fédéral et provincial. Les jeunes de l'Alberta seront ici du 26 janvier au 2 février et visiteront les principaux édifices de Winnipeg avec les élèves de l'école et quelques dames volontaires pour les accompagner. Ensuite, les jeunes de Lorette se rendront à Barhead, Alberta, du 23 au 30 mars.

Sincères condoléances à MM. et Mmes Urbain Marcoux (née May McDougall) et Arthur Goulet à l'occasion du décès de leur tante Mlle Cléophée McDougall, survenu à Ottawa, Ont. Elle était âgée de 97 ans. Autrefois de Lorette, elle était la fille de M. et Mme Duncan McDougall, fils, de Lorette. Sept frères et six soeurs l'ont précédée dans la tombe. C'était une personne charitable, beaucoup dévouée pour ses neveux et nièces qui lui gardent un précieux souvenir.

Cette année encore, un cours de couture sera donné à toutes les intéressées, à l'école secondaire de Lorette, par Mme Colleen Hay de Niverville, à 7h30 p.m. à partir du 22 janvier. Ce cours se compose de six leçons à 50c chacune. Les intéressées peuvent s'adresser à Mme Darleen Simard au 878-3239.

Mlle Gilberte Jeanson, fille de M. et Mme Emile Jeanson, a reçu son diplôme d'aide de garde-malade du Centre Hospitalier Taché. Elle poursuit actuellement un cours plus avancé. Bon succès Gilberte.

Plusieurs personnes des autres provinces ont profité du temps des Fêtes pour venir visiter leurs parents à Lorette. Mme Léo Côté (née Rachel Marcoux) et son frère Arthur sont venus de Terrace, C.-B., pour visiter M. et Mme Rénald Tétreault soeur et beau-frère. Ils se sont rendus à Dryden pour y visiter leurs deux autres soeurs.

M. et Mme Alvin Helstrom de Le Pas ont visité leur fille, Mme Brian Fulmore, son mari et ses enfants.

M. et Mme Eustache Simard et leurs deux enfants de Montréal étaient en visite chez leurs oncle et tante, M. et Mme Georges Marcoux, et autres frères et soeurs de Marquette, La Broquerie et Lorette.

La Rév. Sr Anna Normandeau, d'une mission du Brésil, a profité de son congé de quatre mois pour visiter sa soeur, Mme Conrad Simard, son mari et ses enfants. Elle demeure chez ses parents, M. et Mme Hector Normandeau à La Broquerie, jusqu'à son départ pour le Brésil à la fin de février. Durant ce congé, ses parents ont fêté leur 40e anniversaire de mariage. Félicitations.

A Noel, trois couples se sont fiancés à Lorette: Mlle Evelyne Jeanson de Lorette à Paul Delorme de St-Joseph; Jeanne Cournoyer de Lorette à Joey Bednar de Dufresne; Annette Jeanson de Lorette à Arthur Marcoux de Terrace, C.-B. Nous invitons ces couples à suivre un bon cours de préparation au mariage.

M. et Mme Don McMarten de Richmond, C.-B., leurs fils et deux filles sont venus par avion pour rendre visite à leur mère et grand-mère, Mme Léa Ross, au Foyer Notre-Dame de Lorette. Ils ont aussi visité leurs frères et soeurs de Lorette, St-Boniface et Dufresne.

st-pierre

CARNAVAL D'HIVER, les 1er, 2 et 3 février, organisé par les élèves de l'école secondaire, représentée par: Comité des sports, Conseil étudiant et Conseil des jeunes, d'après les notes reçues de Rachelle Mulaire. Le conseil des jeunes organise une Boîte à Chansons pour vendredi soir le 1er février à l'auditorium de l'école secondaire, à 20h30. Le Conseil étudiant est en charge d'une danse organisée pour samedi soir le 2 février, au Centre récréatif à 20h30. Dimanche soir le 3 février à 20h30, le même Conseil étudiant recevra le groupe des 100 NONS pour une soirée pleine d'entrain. Le couronnement de la reine du Festival clôturera ces trois jours d'activités à 22h30. Les aspirantes sont: Simone Vermette, Solange Desrochers, Lisette Gagné, et Gisèle Detuleux. Le comité des sports s'occupera des différents jeux sur place, tels: patinage, bonspiel, gouret filles contre Pee-Wee, ainsi que gouret filles contre Tom-Tom. Il y aura également des courses en toboggan et du ballon-balai. Au centre SABOURIN, toujours organisé par le Comité des sports, il y aura un tournoi de shuffle board et de cribbage pour les gens de 50 ans et plus. Une cotisation de $1.00 est demandée par chaque tournoi, et des prix seront distribués. Pour plus d'informations, demandez Mariette à 433-7823.

LE COMITE CULTUREL DE SAINT-PIERRE

Dimanche le 20 janvier avait lieu la première assemblée annuelle à l'auditorium de l'école secondaire, avec une trentaine de personnes présentes. On passa en revue les activités de l'année terminée. Le Comité de nomination était présidé par René Desharnais. Ont été mis en nomination, Mmes Lyse Rioux, Léontine Tessier, et Rita Rioux, ainsi que MM. Fernand Robidoux, Oliva Audette, Gilles Mulaire, et Albert Robidoux. Le scrutin a favorisé pour deux ans Mme Léontine Tessier et M. Gilles Mulaire; pour un an, Mme Lyse Rioux et M. Fernand Robidoux. Le bureau de direction du Comité sera formé dès cette semaine et verra à l'administration du Centre Sabourin suivant les décisions prises à l'Assemblée du 4 décembre 1973. Le nouveau Conseil sera en fonction jusqu'en avril 1975, alors que se tiendra la deuxième assemblée annuelle du comité. C'est grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat que nous avons réalisé et entrepris encore cette année les cours suivants: photographie, par M. Hector Poirier (autrefois du Lycium Photo Studio); décoration de gâteau par Mme Yvette Bertrand; yoga par Mlle Ruth Steinberg; dessin pour adulte par Mme Denise Bernardin; initiation à la danse par M. Fernand Robidoux; dessin pour jeunes (8 à 15 ans) par M. Pierre Labelle. Bientôt, soit le 30 janvier, débuteront les cours de céramique par Mme Laurence Dorge. Toujours nous nous tenons en contact avec Mme Marie Fournier qui ne manque jamais de nous conseiller vers des buts sûrs et certains. Grâce au département du tourisme de la province du Manitoba, nous venons tout juste de recevoir un octroi pour les instructeurs des cours de photographie, yoga, et potterie. Ce dernier cours est encore à organiser et pour ce, il faut trouver le matériel nécessaire. Tous ces cours sont à 7h30 les lundis, mardis, mercredis et le samedi à 9h00 du matin pour les jeunes.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Adélard St-Hilaire désirent remercier tous les organisateurs, parents et amis, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, célébré le 28 décembre dernier. Merci à tous leurs enfants.

st-malo

La Société Canadienne pour les Déficients Mentaux, filiale de la Rivière Rouge, remercie la Société Franco-Manitobaine pour l'aide apportée lorsqu'elle fit application pour obtenir des octrois des programmes L.I.P. et P.E.P. qui leur furent accordées dans le but de rénover la bâtisse actuelle qui servira d'atelier pour adultes handicapés.

L'Assemblée annuelle aura lieu le 4 février à St-Malo, dans le futur atelier.

Marie C. Maynard,
Présidente.

st-jean

Résumé des événements de 1973

L'année 1973 commença par une Veillée du Jour de l'An - lorsque l'on se souhaita, à minuit, une Année des plus heureuses, de santé, bonheur et prospérité. Le tout se terminait avec un délicieux goûter à la canadienne avec tourtières, boulettes, etc. Cette veillée fut organisé par La Chambre de Commerce.

Le 2 janvier 1973, M. Louis Roy, originaire d'Otterburne, est devenu propriétaire du magasin de Philippe Désautels. Ce dernier est à sa retraite.

M. Paul-Emile Bérard subissait une intervention chirurgicale à l'hôpital de St-Boniface le 9 janvier.

Mme Odèla Cléroux, née Parenteau, est décédée le 10 décembre 1972 à l'hôpital St-Boniface. Son mari était connu à St-Jean-Baptiste comme instituteur pendant quelques années. La sépulture se fit à Fort Francis, Ont. (La nouvelle nous est parvenue trop tard pour la publier avec les événements de 1972).

Le 21 janvier, il y avait soirée d'amateurs à la Salle du Centenaire. Nous sommes allés nombreux encourager l'initiative des jeunes. Bravo à tous ceux qui y prirent part!

Le Club 4-H fut réorganisé pour l'année 1973. Mmes Louis Sabourin, Raymond Lavallée, Pete Goertzen et Georges Beaudette se dévouent pour ce Club.

Le 7 janvier, M. Omer Moquin, autrefois de St-Joseph, est décédé à l'hôpital St-Boniface. Il était bien connu dans cette région. Il était l'époux de Thérèse Parent, autrefois de Letellier.

Le 11 janvier, M. Zéphirin Rémillard de St-Joseph, est décédé. Il était le beau-frère de Mme Marguerite Bérard de cette paroisse.

Le 14 janvier, Mme Marie -Flore Sarrasin (née Fillivn), de St-Joseph, rendait son âme à Dieu. Elle était la soeur de Mme Alfred Sarrazin de St-Jean-Baptiste.

On organisa un mini-bazar et une vente de bibelots - billets de tirage, etc. - en faveur du Frère Lionel Godard, Père Blanc d'Afrique (Il est notre missionnaire lointain). Une bourse de $1,200 lui fut offerte. Merci à tous les organisateurs et organisatrices.

Le 1er février, l'abbé D. Roy partait pour un repos d'un mois et fut remplacé par le R.P. F. Lévesque, S.J., pour les fins de semaine, tandis que l'abbé Morcen, curé de St-Joseph, célébrait une messe sur semaine.

Lionel Vermette, fils de Jean Vermette et Ange-Emma Clément, se mariat, à la Cathédrale de St-Boniface le 24 février 1973, avec Patricia Beaudry, fille de Denis Beaudry et Thérèse Mager de St-Boniface. Claude Vermette, fils d'Ovila Vermette et de Agnès Sabourin, épousait Paulette L'Heureux, fille d'Eddie L'Heureux et de Pearl Sorensen de St-Boniface.

Un nouveau syndic fut nommé pour remplacer M. Donat Dumontier, qui terminait son terme d'office de trois ans. Les candidats mis en nomination étaient Bernard Lafond, Maurice Tessier et Léo Sabourin. Ce dernier fut élu.

MM. Léon Jobin et Léonide Beaudette ont fait un travail magnifique au presbytère. Ils en furent félicités! Nous connaissons tous d'ailleurs leur savoir-faire.

Le 20 janvier 1973, est né Daniel Perreault, fils de Ronald Perreault et de Louise Dumontier. Les parrain et marraine furent Robert Dumontier et Suzanne Perreault, oncle et soeur aînée de l'enfant.

Le 8 mars eut lieu une réunion importante des personnes intéressées au progrès culturels de cet arrondissement en vue de former un comité culturel régional. M. Jean-Louis Hébert du Centre Culturel de St-Boniface était l'orateur invité. M. Ronald Valois en est le président.

Daniel Ayotte, né le 1er mars à l'hôpital de Morris, fils de Gilbert Ayotte et de Jeannine Collette. Les grands-parents, M. et Mme Alcide Collette de Ste-Elisabeth étaient parrain et marraine.

st-léon

Dans un petit village, blotti dans la vallée, caché... presque ignoré - il se passe des choses merveilleuses.

Depuis trop longtemps nous nous sentions enlisés dans une torpeur presque effrayante. Nous les parents nous gémissions sur le sort de nos enfants, sur nos propres faiblesses, se sentant impuissants à réagir de quelque façon que ce soit. Les prêtres s'avouaient eux-mêmes presque vaincus, n'osant s'aventurer sur un terrain qui leur semblait interdit. Les jeunes se jetaient à l'aveuglette de part et d'autre, là où ils pouvaient trouver refuge et personne n'osait bouger de crainte que la terre s'écroule sous leurs pieds. Mais voilà que surgit une "lumière" que l'on croit fermement venue du Saint-Esprit. Nous nous sentons tout à coup envahis par une lueur d'espérance jamais ressentie auparavant.

Tout ceci se passe à St-Léon, petite paroisse de gens humbles, qui se reconnaissent faibles et qui veulent découvrir un moyen de raffermir leur foi, afin de pouvoir transmettre à leurs enfants l'héritage le plus précieux que des parents puissent léguer à leurs enfants, c'est-à-dire "une éducation profondément chrétienne".

Cette prise de conscience s'est réalisée dans une réunion de "Parents et Maîtres" par l'entremise et la collaboration des parents concernés, de prêtres qui aiment les âmes qui leur sont confiées, et qui sont prêts à tous les sacrifices pour les aider à découvrir le "vrai" bonheur; par des professeurs, qui veulent créer dans leurs écoles un climat qui favorisera l'épanouissement de l'enfant. Des jeunes qui cherchent la "Vérité" dans une foi authentique, qui s'unissent dans un échange de faits, de constatations, de moyens de remédiation pour ne pas dire de réadaptation. Ensemble, dans une parfaite harmonie, nous avons cherché, et nous avons pu nous prouver à nous-mêmes que: "Qui cherche trouve", puisque nous avons découvert que plus que jamais nous devons revenir à la prière, et nous réalisons enfin que nous ne pouvons rien accomplir de valable sans l'intervention du Christ, - notre Modèle que nous apprendrons à connaître par l'étude de la Bible. Des jeunes nous révèlent qu'ils y trouvent beaucoup de richesses en la partageant avec des adultes. Profitons-en.

Nous constations que pour réaliser toutes ces belles aspirations, nous avons tous besoin les uns des autres, et surtout il nous faut trouver parmi nos jeunes des "leaders" qui nous aideront à construire un monde meilleur en transformant notre milieu; un lieu où il fera bon vivre dans la paix et la sérénité.

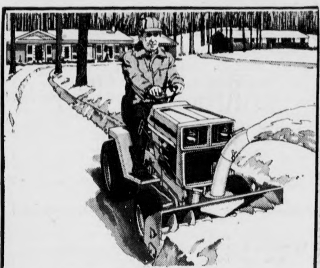
Merci à nos dévoués pasgeurs de la Montagne, aux parents responsables, aux professeurs, enfin à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette rencontre si enrichissante.

ste-agathe

Le mercredi 16 janvier, M. l'abbé Odilon Larochelle, du Centre de Pastoral Diocésain, se rendait à Ste-Agathe pour rencontrer M. le Curé Georges Svoboda et une vingtaine de paroissiens et leur expliquer les fonctions d'un comité liturgique dans une paroisse et la façon de procéder pour l'organiser et obtenir ainsi une meilleure participation de toute la communauté paroissiale aux célébrations liturgiques pour la gloire de Dieu et le plus grand bien de tous.

Le jeudi 17 janvier, l'équipe "Au Point" de CBWFT se rendait à Ste-Agathe pour filmer une partie du travail qui se fait à l'atelier de menuiserie, qui est organisée par le comité culturel Aubigny-Sainte-Agathe, et qui passera au Canal 3 lors de l'inauguration officielle du Centre Culturel Franco-Manitobain le vendredi 25 janvier à 9h30 p.m.

Tous souhaitent un prompt rétablissement à M. Adolphe Lemoine et M. Léopold Lemoine, tous deux hospitalisés à Morris.





ENTRE NOUS

ENTRE NOUS...

A la suite d'un appel lancé il y a quelques mois par un groupe de Manitobaines, est née cette page : ENTRE NOUS...

Le titre croyons-nous illustre bien le but que nous poursuivons: celui de susciter chez les Manitobains une participation plus étendue à l'élaboration de leur journal. Précisons d'abord que si cette page a été pensée par des femmes, elle ne se veut surtout pas une "page féminine" au sens péjoratif qu'on accorde très souvent à ce terme.

Elle touchera à des aspects de la vie quotidienne, familiale et communautaire auxquels les femmes sont peut-être plus sensibilisées de par leur rôle dans la société. Mais elle saura sûrement susciter l'intérêt de toutes les catégories de citoyens.

ENTRE NOUS... met une emphase toute particulière sur la participation. La rubrique "Vous avez le dernier mot..." sera réservée aux gens qui ont une idée à exposer ou une opinion personnelle à émettre. Pas besoin d'être écrivain.

Des chroniques qui alterneront de semaine en semaine exposeront les points de vue et les conseils de spécialistes dans divers domaines. La première-née de ces chroniques, "Le médecin t'écoute..." sera partagée par le Dr Marie-Jeanne Delaquis, M.D. et Marie Jubinville, infirmière licenciée, qui vous invitent à leur soumettre vos questions d'ordre médical et para-médical. Elles feront appel, à l'occasion, à certains spécialistes selon les besoins.

Chaque semaine, également, nous vous proposons une interview d'une personne qui apporte à la vie manitobaine une contribution originale, que ce soit dans le domaine artistique, social ou autre. Mme Gisèle Swiston, journaliste de métier sera chargée de cette portion de la page, tout en faisant appel périodiquement à la collaboration des gens de milieux ruraux francophones.

La formule d'ENTRE NOUS... est neuve. Elle est donc souple — et se prête à des remaniements, selon les besoins qui se feront sentir et à la mesure de votre participation. Ce que nous voulons avant tout, ce sont des réactions: favorables, défavorables, du moment qu'elles soient positives. Toute correspondance ainsi que vos opinions doivent être adressées à :

"Entre Nous..."
a/s La Liberté
C.P. 96
Saint-Boniface, Man.
R2H 2V9

POETE DES COULEURS

Pauline Boutal, artiste-peintre

PEINDRE POUR MOI C'EST UNE FENETRE OUVERTE... J'aime tous mes tableaux, ce sont mes enfants, c'est ma famille... Je ne suis jamais seule... c'est un monde qui aujourd'hui acquiert, un mouvement perpétuel de l'univers, un monde qui change, se défait, se reconstruit, et dans lequel, les êtres, les choses d'hier, revient pour peindre l'harmonie...



PAULINE BOUTAL

Chaque année elle participe à l'exposition de la Manitoba Society of Artists à la Galerie d'Art de Winnipeg.

Du 23 janvier au 28 inclusivement, il y aura exposition de ses oeuvres au Centre Culturel de St-Boniface.

RENCONTRE AVEC MADAME PAULINE BOUTAL

La nature perceptible, si sensible de l'artiste-peintre qu'est cette grande Dame, est difficile à définir, à trouver une identité à son âme véritable. Sa façon de regarder la vie, l'existence de tout ce qui nous entoure est presqu'impénétrable pour nous qui ne nous sommes jamais arrêtés à voir un élément profond de beauté, apprendre à le connaître, l'aimer pour enfin le recréer de façon qu'il puisse vivre à l'infini. Seul un artiste-peintre accompli, peut voir le niveau exact de tous les détails. C'est une vie de recherche de la philosophie du mouvement, de la coordination de la nature, du mariage des formes et des couleurs.

MADAME PAULINE BOUTAL, QUI ETES-VOUS?

Comme plusieurs de nos grands peintres canadiens elle aussi est venue de France. En 1907 sa famille s'établit à St-Laurent au Manitoba. Petit village qu'elle a beaucoup aimé, elle en parle en se rappelant de beaux souvenirs. Son père, M. Jean-François Le Goff, artiste-peintre verrier, ne peut cependant pas à cette époque vivre de son métier. A la campagne les temps sont difficiles. C'est donc à St-Boniface en 1909 que cette famille d'artistes vient demeurer. M. Le Goff doit faire tous les métiers pour parvenir à boucler le budget familial. Pauline doit donc travailler très jeune. Elle entre au service du journal "Le Nouvelliste" comme apprentie-typographe. C'est là qu'elle a eu le bonheur de rencontrer le jeune homme qu'elle devait épouser. Ils se fiancent, mais malheureusement la première grande guerre mondiale interrompt brusquement leurs projets. Le beau jeune homme Boutal doit rejoindre son régiment en France. En 1916, Pauline fait le voyage en France et ils s'épousent; c'est un couple heureux qui revient au Canada en 1917.

Cette fois-ci à la recherche d'un emploi, j'ai été plus chanceuse. En février 1918, à l'emploi de Brigdens of Winnipeg, je travaille comme artiste-mode, à la préparation du catalogue Eaton, ce qui me permet enfin de libérer mon art. De mon grand-père et de mon père je possédais l'héritage du désir de peindre. Pendant 25 ans, c'est l'aquarelle, les lignes, les esquisses, l'étude des nus, etc. Puis 1941, je suis dans le deuil, la perte de mon mari m'a bouleversée; c'était un homme exceptionnel qui partageait chaque instant de ma vie. Il m'a donné le goût du théâtre. Sous sa direction, au Cercle Molière, je suis actrice, dessinatrice de costumes, de scènes, je suis directeur artistique et cela de 1941 à 1965. Après la relève sérieuse des Messieurs Roland Mahé et de Jean-Guy Roy, je me retire de plus en plus dans les "coulisses". Cependant je continue à collaborer avec le Cercle Molière, je dessine des costumes, etc. C'est avec joie que j'essaye de me rendre utile.

1941, période libre pour moi. Ce sont mes grands débuts dans la peinture. Je laisse l'aquarelle, c'est la peinture à l'huile, les études: pour moi-même, mon plaisir, ma distraction.

Eté 1946, avec une amie, je pars pour Cape Cod aux

suite à la page 9

"Le médecin te parle..."

Marie-Jeanne Delaquis, docteur en médecine générale diplômée de l'Université de Montréal, établie au Manitoba depuis plus de vingt ans, commencera sa participation avec un article sur le développement de l'enfant. Il sera publié en plusieurs tranches, correspondant aux étapes du développement de l'être humain.

Les spécialistes des problèmes de l'enfant sont d'accord pour distinguer quatre périodes principales dans l'évolution de l'enfant de sa naissance à la puberté.

La première va de la naissance à deux ans. Seuls les rapports entre "l'enfant et sa mère" sont déterminants pour cette première période que l'on appelle l'étape de "la découverte de la mère".

La deuxième va de deux ans à six ans pendant laquelle apparaît un élément tiers qui s'insère entre la mère et l'enfant: "le père". C'est l'étape de "la découverte du père" qui culmine vers quatre ou cinq ans avec la "crise oedipienne".

La troisième période de six ans à douze ans, qui est celle de la scolarisation, représente l'étape de la "découverte de la société".

La quatrième période de douze à quinze ans pour les garçons - de onze à quatorze ans pour les filles est celle de la puberté. Elle se caractérise par un repliement de "l'enfant" sur le monde intérieur, c'est "l'étape de la découverte de soi-même".

1ère ETAPE : — "Découverte de la mère" demande normalement huit mois. Avant trois mois l'enfant qui vit d'une vie purement végétative, est plongée dans un univers indifférencié dans lequel rien ne se dégage, pas même le visage de sa mère. Il n'a donc pas besoin de sa mère à proprement parler, mais de "quelqu'un qui l'aime". Le premier sourire qui se manifeste entre la huitième et la douzième semaine révèle que l'enfant a identifié "le visage humain" sans pourtant distinguer celui de sa mère de celui des autres humains. C'est pourquoi cet âge est l'âge idéal de l'adoption car l'enfant ne s'est pas encore fixé sur un visage particulier. Ensuite l'enfant va un peu différencier les visages, et à huit mois, il a définitivement isolé le visage maternel. Cela se reconnaît au fait que cet enfant, jusqu'alors si sociable, se met brusquement à pleurer lorsque d'autres que sa mère le prennent dans leurs bras. Dès les premiers mois les relations affectives avec la mère ou avec le substitut maternel vont jouer un rôle capital dans le développement psychologique de l'enfant. La mère abusivement protectrice qui alimente et manipule l'enfant dans un climat d'anxiété est aussi dangereuse que la mère rejetante.

2e ETAPE : — "Découverte du père". Jusqu'à ce que l'enfant ait deux ans, le père ne joue qu'un rôle indirect dans la formation de l'enfant, par la répercussion de son comportement sur celui de sa mère. D'ailleurs jusqu'à cet âge la majorité des enfants appellenet indistinctement "papa" tous les hommes.

Le père représente cet élément tiers dont l'irruption entre la mère et l'enfant est indispensable à la formation du "moi" autonome de l'enfant, sinon celui-ci risque d'être enfermé dans une relation "duelle" avec sa mère dont il ne sera que le haut-parleur. Le rôle du père c'est d'être un personnage à la fois tutélaire et exigeant, sécurisant et dynamique. Pour le petit garçon, le père est celui qui initie au monde extérieur et le détache peu à peu des jupons de sa mère.

Vers l'âge de 5 ans, cette relation à trois, le père, la mère, l'enfant provoque une crise que Freud a baptisé la crise oedipienne (Oedipe tua son père et épousa sa mère). Dans cette crise, "qui est normale" l'enfant cherche à évincer le parent du même sexe que lui pour s'approprier l'autre parent: psychologiquement le petit garçon veut devenir le mari de sa mère, la petite fille la femme de son père. Peu à peu l'enfant se rend compte que qu'une telle requête est irréalisable et alors au lieu de vouloir évincer le parent du même sexe il cherche à s'identifier à lui pour pouvoir plus tard faire comme lui. C'est à quatre ans que l'enfant découvre son sexe et peut prendre plaisir à le manipuler. C'est le stade génital du plaisir. L'enfant s'inquiète du sexe des autres, des différences entre les sexes et pose des questions indiscrètes. L'attitude des parents ne doit pas être "culpabilisante" et ils doivent satisfaire dans une certaine mesure la curiosité de l'enfant. C'est à cet âge notamment que l'on peut révéler comment naissent les enfants.

Je termine ce premier article par une citation de Madeleine Rambert concernant le problème de l'initiation sexuelle de nos enfants'

"L'enfant est si simple en ce domaine; ce n'est que l'émotivité des adultes et leurs problèmes mal résolus qui mettent un écran entre eux et l'enfant".

Marie-Jeanne Delaquis

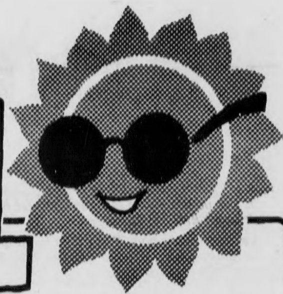
Le Dr Delaquis et Marie Jubinville vous invitent dès maintenant a leur faire part de vos questions en adressant vos demandes à l'adresse suivante:

Dr M.-J. Delaquis
St-Claude, Manitoba
ROG 1Z0

Les lecteurs qui aimeraient recevoir une réponse personnelle sont priés d'inclure une enveloppe-retour adressée et affranchie.

CONCOURS

à la recherche du SOLEIL



GAGNEZ

Un voyage de deux semaines pour deux personnes à HAWAII

plus $200.00 comptant pour vos dépenses.

Envolez-vous vers le soleil au mois d'avril avec Suntours



En plus, chaque semaine, tirage d'un prix de $25.00 parmi les bonnes entrées reçues.



PHOTO #17

POUVEZ-VOUS IDENTIFIER CE COMMERÇANT (QUI ANNONCE CETTE SEMAINE DANS LA LIBERTÉ)?

SI OUI, VOUS POUVEZ GAGNER UN PRIX DE $25.00 ET UN VOYAGE A HAWAII.



Le Commerçant no 15 à identifier le 9 janvier était
M. LOUIS DUPASQUIER
de EL COREDO, rue Portage
"Pour un bon produit qui passe inapercu"
voyez Louis, spécialiste de toupets pour homme

Félicitations à

M. RAYMOND LEMOULLEC
de Notre-Dame-de-Lourdes
qui a gagné $25.00

RÈGLEMENT DU CONCOURS

1 – La Liberté publiera à partir du 26 septembre, pour une période de 26 semaine consécutives, une ou des photos de commerçants qui annoncent dans LA LIBERTE.
2 – Regardez attentivement chacune des annonces publiées dans le journal.
3 – Lorsque vous aurez identifié la ou les photos correspondant aux commerces, inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous.
4 – Mettez le tout dans une enveloppe affranchie d'un timbre de 8¢. Envoyez à l'adresse suivante :

CONCOURS
À LA RECHERCHE DU SOLEIL
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tout courrier mal affranchi sera refusé

5 – Chaque semaine, et ce pour 26 semaines consécutives, toutes les entrées qui nous seront parvenues avant 5 heures, le vendredi de la semaine suivante (vous avez donc une semaine pour faire vos entrées) seront éligibles pour le tirage du voyage et le prix de $25.00, ce dernier étant attribué chaque semaine.
6 – Le grand prix du voyage sera tiré au hasard parmi toutes les bonnes entrées reçues.
7 – Le tirage aura lieu à la fin de mars 1974.
8 – Vous pouvez participer au tirage autant de fois que vous le voulez. Toutefois seul les coupons-réponses de LA LIBERTE seront acceptés.
9 – Inclure un seul coupon par enveloppe.
10 – Toute dispute sera soumise au conseil d'administration de "Presse Ouest Ltée" et la décision du conseil sera définitive.

N.B. Les employés du journal et leur famille immédiate ainsi que ceux de Suntours ne sont pas éligibles à ce concours.

LA LIBERTÉ

17 À LA RECHERCHE DU SOLEIL

EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

RÉPONSE: ....
Nom du commerçant ou commerce

NOM: ....

ADRESSE: ....
....

No DE TÉL.: ....

suite de la page 8

Etats-Unis. J'ai beaucoup aimé l'école Américaine. J'ai apprécié les conseils reçus de mon professeur George-Elmer Browne. Je peins la mer, je découvre des verts, des gris comme cela n'existe pas dans les prairies. C'est un été de réflexion, d'analyse de cette nouvelle nature pour moi. C'est une beauté différente, mystérieuse qui donne l'attrait de la recherche.

En 1948, je pars pour Paris. Pendant un an, j'étudie avec André Lohte, Picart-Ledoux; pour revenir sûre, solide pour peindre depuis sans relâche, confirmée dans mon art.

J'adore faire un portrait. C'est une communion très intense avec le sujet. Pendant que je trace les lignes du visage, je trace aussi les lignes du caractère de la personne. Pendant toutes les séances de pose, il y a un rapport continuel entre nous. Nous conversons, je découvre sa personnalité, le reflet de ses yeux, l'expression de son sourire, la ligne du souci qui oublie de se cacher sur son front, je vois aussi le grain de beauté qu'elle désire mettre en évidence par vanité, la façon de vouloir tourner son visage pour obtenir l'harmonie des traits. Tous ces petits détails font connaître à l'artiste l'être qui veut mettre en valeur tous ses appas et ses atouts. C'est nature humaine, et bien charmant...

La nature morte est reposante à faire. Son nom est assez équivoque, car les sujets sont très vivants. Si on regarde une fleur pendant deux ou trois jours, on remarque qu'elle n'est plus la même, ses couleurs sont plus foncées ou plus pâles, ses feuilles fléchissent ou se redressent. La nature morte que je peins "bouge" plus elle progresse sur la toile, plus elle reprends vie. Chaque coup de pinceau est un toucher, un geste de douceur. Les bleus tendres deviennent des violets sombres, durcissant les nuages, ou encore les bleus tendres s'abandonnent au rose et au blanc pour mieux definir leurs douceurs.

AVEZ-VOUS DES MAITRES PREFERES ?

J'admire et respecte les grands peintres comme Van Gogh, l'impressionis te Monnet, le paysagiste Désiré Lucas. J'ai une grande préférence pour les portraitistes Jean-Paul Laurens et René Baschet. Chez les Canadiens Jean-Paul Lemieux de Québec, le peintre A.Y. Jackson.

Et Picasso? – Un génie! dans son excentricité! Il a cassé les barrières de toutes les écoles, il a eu l'audace d'inventer... Il a surtout été un génie du côté financier... Comment avec une nouvelle méthode incomprise, de nouvelles lignes, admettons-le, parfois grotesques, a-t-il pu devenir millionnaire en étant peintre? C'est un tour de force d'associer un tel alliage pour parvenir à deux succès: l'argent, la peinture.

COMBIEN VAUT UN TABLEAU ?

Dans les temps où nous vivons, la peinture n'est pas rentable. Et ne le sera peut-être jamais pour l'artiste qui veut en faire son gagne-pain exclusif.

Il est très difficile de donner une juste évaluation monétaire à un tableau. Il y a les heures incomptées, l'inspiration qui souvent prend des semaines d'attente, l'étude des couleurs dont on se sert, leurs mélanges qui doivent se confondre à ceux de la nature. Il y a les longues études des formes, des dimensions: ce sont là en résumé quelques facteurs. On ne paie pas un artiste en réalité on lui verse des honoraires, car son travail n'aura jamais un prix déterminé. Le plus rémunérateur, c'est de savoir que la peinture achetée appartient à une personne qui l'aime, l'apprécie et le désire vraiment.

QU'ELLE SERA L'AVENIR DE LA PEINTURE ?

La vieille école orientale a eu une influence certaine sur les peintres du 15e et 16e siècles. La tendance religieuse y était grandement marquée. Aujourd'hui, il y a une telle évolution dans ce domaine, qui se fait à un rythme si rapide, qu'il est impossible de prévoir dans quelle direction la peinture ira. L'abstrait que nous connaissons aujourd'hui est peut-être à la porte du déploiement futur de cet éventail multicolore. Dans ce monde de la technologie moderne où nous vivons, peut-être que nous, les peintres, aussi partirons à l'aventure, à la recherche des formes irréelles, des couleurs nouvellement nées, faites de matières extra-terrestre, ou tout simplement serons-nous conseillés par la sagesse de retourner au réalisme? Aujourd'hui nous avons un peu pénétré dans le monde merveilleux de Madame Pauline Boutal. Si parfois la critique immole vos idoles, vos peintures sont des témoignages beaucoup plus forts et juste que les mots.

Merci.

Giselle Swystun

Inauguration du CCFM : Demandez le programme!

POUR LA SOIREE D'OUVERTURE LE 25 JANVIER AU CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN, SEULES LES PERSONNES INVITEES OFFICIELLEMENT SERONT ADMISES. NOUS REGRETTONS DE NE POUVOIR ACCOMMODER PLUS DE PERSONNES MAIS NOUS SOMMES LIMITES FAUTE D'ESPACE'

NOUS VOUS ENCOURAGEONS TOUS CEPENDANT A SUIVRE LE DEROULEMENT DES FETES D'OUVERTURE A LA TELEVISION FRANCAISE (CBWFT,CANAL 3, LE VENDREDI 25 JANVIER, A 7H30).

VENDREDI, LE 25 JANVIER

19h30 — Inauguration officielle
— Discours de circonstance
— Présentation spéciale de CBWFT

20h — Spectacle
* Les Louis Boys
* Deux raconteurs
* Les Gais Manitobains
* Norman Lavergne, guitariste
* Le 100 Nons
* Les Hypothéqués de Ste-Anne
* La Chorale des Intrépides

21h30 — "Au Point" (émission spéciale)
Activités provenant de certains Comités Culturels et de quelques endroits au Manitoba

22h — "Appelez-moi Lise" (émission enregistrée au Centre l'après-midi du 25 à 16h)

SAMEDI, LE 26 JANVIER

Portes ouvertes: à compter de 10h

Au Foyer: renseignements et guides — Tournées du Centre à toutes les deux heures à compter de 10h

Le Restaurant: au gymnase, ouvert de 10h à 19h30

Les Expositions: à l'entrée du théâtre
Exposition Pauline Boutal
à l'Atelier des arts et métiers
Exposition d'artisanat

Cours et ateliers: dans les classes

10h à 17h — L'Atelier des arts et métiers: démonstrations poterie et dessin

11h à 12h — Le Cercle Molière: cours pour enfants

13h à 16h — L'Atelier de musique de Mélo-Mani: cours de solfège, culture vocale, direction de chorale, accompagnement piano et guitare

14h à 15h — Les Gais Manitobains: démonstration de danses par les enfants (au Théâtre)

Au Cabaret:

10h à 12h — "Touche à tout", diapositives du 100 Nons

12h30 à 18h — Boîtes à chansons: avec la participation de St-Pierre, St-Adolphe, St-Norbert, St-Lazare, le Collège de St-Boniface

Au Gymnases:

13h30 à 18h — "Restaurant-Chantant": avec la participation de Cyrille Hébert de St-Malo, la Famille Guillas de Ste-Rose, et d'autres...

15h — "Club de Bicolo": présentation des prix du concours

"Bal-Musette"

20h30 — Billets gratuits, distribués au Centre

Au Cabarat:
Gérald Paquin et Gérard Jean
La Chorale des Intrépides
et d'autres...

Au Gymnase:
Les Gais Manitobains
(Spectacle de danse à 21h)
Le 100 Nons

DIMANCHE, LE 27 JANVIER

A la Cathédrale de St-Boniface:

10h30 — Messe dédiée au Centre Culturel Franco-Manitobain

Au Centre:

Portes ouvertes: à compter de 11h

Au Foyer: renseignements et guides

Le Restaurant: au gymnase — ouvert à compter de 11h

Les Expositions: à l'entrée du théâtre
Exposition "Pauline Boutal"
à l'Atelier des arts et métiers
Exposition d'artisanat

Atelier: L'Atelier des arts et métiers — démonstrations de poterie et dessin

Au 100 Nons:

20h30 — Spectacle (billets en vente au 100 Nons)

DOCTORAT EN ADMINISTRATION SCOLAIRE



Monsieur Raymond A.F. Constant recevait récemment un doctorat en administration scolaire (Ph.D.) de l'Université du Dakota Nord. Sa thèse portait sur les méthodes qu'utilisent les commissions scolaires au Manitoba dans le choix d'un surintendant.

D'une formation élémentaire chez les Soeurs Oblates du Jardin Langevin et d'une formation secondaire à l'école Provencher avec les Frères Marianistes, M. Constant a une longue et riche expérience dans le domaine de l'éducation. Il enseigna les sciences à St-Norbert, puis devint directeur de l'école de Lorette en 1966, ensuite aviseur en sciences et en services audio-visuels pour la division scolaire de la Rivière Seine. En 1970, il fut choisi directeur-adjoint de l'école des cours par correspondance au ministère de l'Education. En février 1971, il fut nommé conseiller pédagogique pour les programmes de sciences et de mathématiques surtout à la Section française du ministère.

La nouvelle avoine "Hudson", homologuée à Winnipeg

JANVIER 1974 – Une nouvelle variété d'avoine de printemps, appelée Hudson, vient d'être homologuée par Agriculture Canada.

Cette variété, créée par les scientifiques chargés de la répression de la rouille de l'avoine à la Station fédérale de recherches agricoles de Winnipeg, Man., fait l'objet d'essais depuis 1967.

Dotée d'une paille forte et d'une résistance moyenne aux différentes lignées communes de rouille du collet et de la tige, Hudson devrait donner de bons rendements en milieu favorable.

Sa résistance à la rouille en fait la variété considérée comme la mieux adaptée au Manitoba.

Les Comités provinciaux de semences souches distribueront cette année une quantité limitée de semences aux multiplicateurs des régions de la Saskatchewan et du Manitoba sujettes à la rouille.

La Station de recherches de Regina communiquera avec les producteurs afin d'évaluer leur intérêt pour la nouvelle variété d'avoine Hudson.

Bonjour!

Cette année encore, le Festival du Voyageur vous comblera de joie, de maintes et maintes façons. Une de ces façons sera par les artistes invités qui joueront pour vous, le temps du Festival, soit du 19 au 24 février.



Gerry et Ziz, les gagnants du concours de Chant à Granby, donneront leur premier spectacle pour le public Manitobain les jeudi et vendredi soir, 21 et 22 février dans la salle du Théâtre du Nouveau Centre Culturel Franco-Manitobain.

Gerry et Ziz seront également au Couronnement de la Reine le 20 février au Théâtre Playhouse. A cette occasion également, les murs du Playhouse vibreront des douces harmonies qu'exécutera l'orchestre du 100 Nons. Les membres du 100 Nons seront parmi les artistes invités au Club La Vérendrye, au 614, rue Des Meurons. Mais, cela ne fini pas là pour le 100 Nons. Ils joueront pour le Bal du Gouverneur le 23 février à l'hôtel Fort Garry. Il serait bon aussi de souligner que les Gais Manitobains participeront aussi à ce bal.

A l'Auberge du Centre Communautaire au Précieux-Sang, il y aura le Casino, où vous pourrez perdre de votre argent? Mais ceci vous le ferez en riant, par l'intermédiaire de Roger Collette et son ensemble, venus du Québec pour cette occasion.

Si vous aimez le violon, rendez-vous à l'Auberge du violon au 445, rue Tissot. Là il y aura, tous les jours, un concours éliminatoire des meilleurs violoneux des environs, terminant logiquement avec le Meilleur violoneux.

Et enfin, le groupe que vous attendez depuis longtemps, Les Louis Boys, sera au Relais du Voyageur au 340, rue Provencher. Oui les Louis Boys seront là pour vous faire chanter, danser pendant toute la semaine du FESTIVAL DU VOYAGEUR.

En terminant nous nous adressons aux jolies, douces, agréables jeunes filles qui n'auraient pas encore donné leur nom comme candidate pour le Couronnement de la Reine du Festival. Mesdemoiselles, faites le sans délais. Adressez-vous à nos bureaux au 340, rue Provencher, ou téléphonez-nous au numéro 247-5067.

LE MUSEE DE ST-BONIFACE

Le Festival du Voyageur c'est une tradition qui remonte loin dans le passé, le personnage principal de cette manifestation, le voyageur, vivait des aventures multiples dans les forêts et sur les cours d'eau du Manitoba, comme à travers le Canada, dès les premiers temps de la colonie. Pour vous familiariser avec le style de vie du temps, pour mieux connaître le voyageur visitez le musé de St-Boniface au 494, Taché. Les heures de visite sont de 10:00 a.m. à 9:00 p.m. du 18 au 24 février inclusivement.

Salut!

UN POTENTIEL ENORME

Un entretien avec Etienne Gaboury, architecte du C.C.F.M.

LL: Dans tout projet, on doit transiger entre une part de rêve et une part de réalisme. Quels sont les axes, les lignes de force qui ont décidé des choix faits dans la conception du CCFM ?

E.G.: Comment retourne-t-on dans le passé... Les premières études, l'idée même d'un Centre Culturel, remontent à 1962-63. On pensait alors à un Centre très polyvalent, non seulement culturel mais aussi récréatif, social. C'est cela le germe: l'idée d'un centre polyvalent. Et c'est cette dimension de polyvalence qui est demeurée à travers tous les développements ultérieurs, quoiqu'elle a reculé au fur et à mesure que se restreignait le budget. Dans les premières esquisses, on considérait un budget de base de un demi million qui incluait une piscine, des salles de quilles, etc... En fait, on remplaçait le vieux Cercle Ouvrier qui comprenait de nombreuses facilités récréatives. Cet aspect est tombé, puis on a parlé d'un budget d'un million, qu'on a développé à trois millions avant de redescendre à deux millions, ceci entre '63 et '70. En '70, on se relançait plus sérieusement. Nous avions soumis un budget de 1.8 million comprenant tous les équipements nécessaires sauf les équipements sportifs. Ainsi, dès le début, on a voulu créer un Centre qui permettrait le plus grand nombre d'activités possible. Les premières conceptions du théâtre lui-même insistaient sur la polyvalence, pour la bonne raison qu'on n'avait pas les moyens de se permettre un théâtre traditionnel avec des cintres. On optait pour une salle non-directionnelle qui permettrait toutes les activités théâtre, toutes sortes de spectacles, expositions, réceptions, etc... Le théâtre devait être étroitement intégré aux autres facilités, foyer et salle d'expositions permanentes. Nous avions développé un plan sur lequel une salle en triangle comportait deux murs amovibles ensemble ou séparément, ce qui permettait de faire varier la capacité entre 300 et 600 places assises. Cette idée a été maintenue et étudiée pendant plusieurs mois, puis abandonnée graduellement après des discussions avec les directions du théâtre et du Centre Culturel. Nous avions peur de voir se reproduire les problèmes d'acoustique déjà existant dans le vieux Centre. Il fallait que, par exemple, une Boîte à Chansons et la troupe de théâtre puissent travailler aux mêmes heures sans se gêner l'une et l'autre. Nous avons donc restreint le théâtre à 300 places. Là encore, nous pensions à des sièges amovibles, à une salle qui pourrait se modeler à volonté. Cela a été abandonné aussi à la suite des orientations données par le comité de construction et, surtout, par la direction du théâtre qui disait "ce genre de flexibilité n'est peut-être pas aussi essentielle". Certains, comme moi-même, auraient plutôt opté pour la souplesse. Il reste beaucoup de souplesse toutefois dans les possibilités d'utilisation de la scène, et la salle elle-même reste organisée pour permettre une circulation à partir du foyer.

LL: Dans quelle mesure l'utilisation de locaux déjà existants a-t-elle pesé sur la conception ?

E.G.: Ca été un problème assez fondamental. Il était très intéressant d'avoir un terrain déjà bâti, avec un gymnase de 8,000 p. carrés et quelque 4,000 p. carrés de salles de classes. Mais si pour les classes il n'y avait aucun problème, car elles répondaient aux programme fixé, le gymnase par contre ne répondait aucunement aux buts recherchés. Dans un sens, ces 8,000 p. carrés d'un seul tenant étaient les bienvenus; dans un autre ils étaient la source de difficultés budgétaires.

LL: Avez-vous pensé un moment à remodeler l'intérieur de cette grande salle ?

E.G.: Oui, et sérieusement, pour des considérations de budget. Mais le comité, et à juste titre me semble-t-il, a voulu conserver cet espace très ouvert plutôt que de construire à l'intérieur. Il y avait aussi là un espoir de rentabilité, car cet espace pouvait être loué.

LL: Comment le choix a-t-il été fait, s'il a été fait, entre la fonction d'animation et celle de salle de spectacles ?

E.G.: Je ne voudrais pas répondre pour la direction du Centre ou pour le comité. En tant qu'architecte, je ne voyais pas là de séparation et j'imagine difficilement qu'il en soit faite une entre ces deux fonctions. Insistons sur ce point que l'espace du théâtre a été étudié pour s'intégrer totalement dans l'ensemble du Centre Culturel. Tous les genres de sepctacles ou de conférences peuvent y être organisés.

LL: On a justement entendu cette critique que le Cercle Molière, organisme de spectacles était le principal bénéficiaire du déménagement, alors que des groupes suscitant plus de participation populaire se voyaient confinés sur des espaces réduits. A certains, le Centre apparaît excessivement construit autour d'une salle de théâtre.

E.G.: Je pense que c'est une erreur d'interprétation du concept même de Centre Culturel. Si on compare avec le Centre Culturel de Shawinigan au Québec par exemple, alors on voit ce qu'est un Centre Culturel-théâtre. Les autres activités ont l'air d'y avoir été ajoutées ensuite, elles n'y sont pas du tout intégrées. Ici, on entre d'abord dans une grande salle multifonctionnelle, le foyer. Le foyer peut être facilement organisé avec un bar, un coin-lecture, un restaurant, et fait lui-même fonction de salle de présentation. On peut circuler facilement à partir de ce foyer. Ce n'est pas du tout un théâtre avec des fonctions secondaires surajoutées. Si c'est le théâtre qui a coûté le plus cher, et paraît le plus important, c'est à cause de la nature même du théâtre et non à cause d'une priorité qui lui aurait été donnée arbitrairement. Pour faire un théâtre, il faut créer un espace acoustique et l'équiper suffisamment. On ne fait pas plus de théâtre sans ce minimum que de piscine sans bassin ni pompe... Le théâtre est une fonction essentielle parce que la salle est polyvalente. Il ne faut pas oublier non plus qu'il y a une deuxième salle de présentation, plus petite, qui se prête à des activités diverses même si on l'a faite en pensant aux Boîtes à Chansons. Et pour revenir au foyer, il se prête très bien aux spectacles peu organisés, informels. Par exemple à la poésie ou à la chanson "au coin du feu".

LL: Le devis initial de la construction a été dépassé d'environ $300,000. Cela est-il dû à des causes externes comme l'inflation, ou à la conception elle même ?

E.G.: Aux deux, la première cause étant certainement l'inflation. Le contrôle des coûts de construction est devenu presque impossible. D'autre part, il est très difficile de relier un budget à un programme avec une précision absolue. Au début, on a simplement lancé le chiffre de un million de dollars, en disant que c'était "un beau chiffre"; il fallait faire un centre culturel pour un million... Il y a un pas de franchi entre vouloir une maison pour $10,000 et ajouter ensuite "mais je veux trois chambres à coucher, et ceci et cela"! Il ne faut pas oublier que le programme incluait l'achat du terrain, ce qui a représenté $260,000, et un théâtre qui représente une dépense minimum. Nous avons essayé de réduire le programme pour répondre aux limites budgétaires, mais ce n'est possible que jusqu'à une certaine limite. Il fallait construire avec $600,000. Or je connais un architecte qui a construit un centre culturel au Québec, dans lequel l'équipement technique des deux salles de spectacles, une grande et une petite, a coûté à lui seul un demi-million. Cela donne une idée du manque de réalisme de la démarche qui consiste à lancer un chiffre sans le confronter aux besoins.

LL: En concevant le CCFM, vous aviez sans doute en tête des expériences similaires faites ailleurs, ou des études théoriques sur l'architecture des loisirs. Pourriez-vous citer les principales de ces sources ?

E.G.: Je ne pourrais pas relier le CCFM a des expériences spécifiques. J'ai surtout étudié les plans de plusieurs centres, en voyant qu'ils étaient les choix dominants et les difficultés qui avaient surgi ensuite. Nous avons eu des discussions avec M. Sauvageot, qui a écrit un livre sur les centres culturels, et avec d'autres spécialistes, en repassant les besoins d'un centre de ce genre. Pour ce qui ressortait de mon expérience personnelle, le concept d'importance était celui de la polyvalence, justement. Et non seulement dans le contexte "culturel", mais dans celui des activités humaines en général. La difficulté de bien des centres, c'est justement cette volonté de faire du "Culturel", au lieu de vouloir répondre au champ complexe des activités humaines. Cela doit à mon avis être simplement un centre permettant un maximum d'échanges sociaux et récréatifs, introduisant à l'art. Le danger est de faire un centre artistique

suite à la page 21

Petite chronique prénatale du CCFM

Entre l'annonce d'un "programme pour l'épanouissement de la vie française au Manitoba" par le premier ministre Edward Schreyer le 6 décembre '69 et l'inauguration du CCFM ce vendredi 25 janvier, mille étapes se sont succédées, qu'il faudrait marier aux initiatives prises dans d'autres domaines (politique fédérale des langues officielles, loi 113 sur l'éducation en français, progrès de la SFM, réalisations du Centre Culturel de St-Boniface et des groupes culturels dans toute la Province, pressions exercées par divers groupes de citoyens, etc... .Sans faire de statistiques poussées sur les gallons de salives usés en discussions ou le nombre de crayons utilisés par les maîtres d'oeuvres, il est possible, en feuilletant quatre années de La Liberté, de suivre la gestation du Centre Culturel Franco-Manitobain. On peut se rendre compte qu'un historique complet soulèverait d'énormes difficultés quand on sait qu'Etienne Gaboury possède sept épais dossiers sur le projet. Et encore ne contiennent-ils qu'une partie de la correspondance, des croquis, ébauches de plans et évaluations de plans et évaluations de coût auxquels ce projet enfin réalisé a donné lieu.

6 décembre 1969:

Au cours du congrès annuel de la SFM, Edward Schreyer annonce son "Programme pour l'épanouissement de la vie française au Manitoba". Un des points de ce programme est "la création d'un Centre Culturel à St-Boniface pour répondre tout spécialement aux besoins de la communauté francophone du Manitoba, qui sera financé par des octrois

2 septembre 1970:

Le gouvernement manitobain approuve l'achat de l'ancien juniorat des Pères Oblats, 340, boul. Provencher, pour $260,000. Un comité de construction est mis sur pied et comprend MM. Laurent Desjardins (pas encore ministre des affaires culturelles ni mêmbre du NPD), Edward Turner (maire de St-Boniface), Alfred Monnin, Gabriel Forest et Me Rhéal Teffaine.

Il est acquis que le CCFM sera dispensé de taxe foncière.

Etienne Gaboury est choisi comme architecte pour préparer plans et devis. Ce choix ne fait qu'entériner un fait acquis car M. Gaboury travaillait à ce projet depuis... 1962!

31 octobre 1970:

MM. Gérard Pelletier (alors secrétaire d'Etat) et Edward Schreyer donnent ensemble le coup de bêche symbolique qui lance la construction du CCFM. Le Manitoba Theatre Center a été inauguré le même matin.

La semaine précédente, plusieurs groupes culturels avaient exprimé des craintes que la conception du bâtiment soit faite sans qu'ils soient consultés. On prévoit que les travaux dureront un an.

6 décembre 1970:

Assemblée annuelle du Centre Culturel de Saint-Boniface Inc. Elle reconnaît la nécessité qu'une partie du financement du nouveau Centre soit assurée par les usagers.

9 décembre 1970:

M. Desjardins rentre d'une mission en France destinée à un échange d'informations dans les domaines de l'Education et de la Culture. Il se déclare persuadé qu'il faudra "repenser la formule du CCFM pour éviter d'en faire simplement un toit pour quelques organisations culturelles. (...) On ne doit pas partir des locaux, mais des besoins des gens".

3 avril 1971:

C'est "Eclat '71": La SFM et l'AEFM présentent un mémoire au gouvernement fédéral, ou plus exactement une affiche disant "je suis James Richardson" car le ministre ne s'est pas déplacé. Ce mémoire demande (point 5) "que des lieux de rencontre à caractère culturel soient établis pour la jeunesse francophone" et que "des manifestations culturelles visant à promouvoir le fait français soient encouragées".

Un groupe de femmes de St-Boniface se forme en comité "pour s'assurer que le futur CCFM devienne réellement accessible à toute la population francophone de la province et non seulement à quelque 5,000 habitués".

28 juillet 1971:

Jean-Christophe Dechico, directeur du Centre Culturel de Firmini, a été envoyé par le ministère français des Affaires Culturelles, à la demande du gouvernement manitobain, pour partager son expérience avec les comités de construction et de direction. "La première préoccupation des activités culturelles de groupes telles le 100 Nons et la SFM doit être de se dépasser toujours dans la qualité" déclare-t-il dans une interview. "Les deux premières années, ajoute-t-il, seront les plus importantes et les plus difficiles. Il importe que cela devienne l'affaire de toute la population. (...) Je suis convaincu que le projet est sur la bonne voie".
deux premières années, ajoute-t-il, seront les plus importantes et les plus difficiles. Il importe que cela devienne l'affaire de toute la population. (...) Je suis convaincu que le projet est sur la bonne voie".

14 mai 1973:

Définition du CCFM donnée par l'exécutif: "Un lieu de rencontres francophones favorisant l'expression en français, et d'autre part la création, l'animation et la diffusion culturelles à l'échelle de la province et selon les besoins du milieu". La coordination est assurée essentiellement "par le directeur du Centre", l'animation doit se faire "en collaboration avec la SFM et les groupes culturels existants". De plus, le CCFM doit promouvoir "la création de groupes et d'activités nouvelles" ainsi que "la langue et la culture française auprès de la population manitobaine".

28 juin 1973:

Défaite électorale de Laurent Desjardins à St-Boniface. L'incertitude du résultat occasionne des retards et des inquiétudes parmi les groupes qui voient en lui un des principaux artisans du projet en cours de réalisation.

25 juillet 1973:

"Nous sommes dans une position très embarrassante... Tout est bloqué" déclare Alfred Monnin dans une interview accordée à La Liberté.

Le CCFM est une réalité, qui a coûté $1,300,000. Mais le gouvernement provincial n'a pas encore répondu aux demandes budgétaires qui lui ont été adressées (le budget annuel s'élèverait à $180,-000). "On a voulu établir une politique de location des salles, mais on est dans une impasse et l'on ne sait plus quoi dire" dit le juge Monnin. Il ajoute que le fédéral attend les décisions de la Province pour prendre la sienne, et que le résultat des élections est "désastreux par les reatrds qu'il occasionne".

26 septembre 1973:

Le juge Monnin démissionne, trouvant inacceptable de devoir se substituer au provincial pour faire des demandes de financement au fédéral et de subir des conditions restrictives de tutelle sur la gestion. Il donne l'exemple des accords de location que la province veut se voir soumettre avant de les entériner. La proposition du ministère porte 50% du budget de fonctionnement sous réserve d'une contribution égale du fédéral et jusqu'à concurrence de $50,-000. La projection de cette proposition sur le budget arrêté obligerait à le couper de moitié.

19 septembre 1973:

Lancement de la campagne publicitaire pour trouver $100,000 auprès de franco-manitobains. On leur propose "d'acheter" les sièges du théâtre à $250 pièce.

12 octobre 1973:

Hugh Faulkner, secrétaire d'Etat, rencontre les représentants de la communauté francophone au cours d'un voyage à Winnipeg, et annonce un octroi fédéral de $25,000 au CCFM pour ses frais de fonctionnement jusqu'au mois de mars inclus. Ce chèque laisse présager d'une subvention annuelle de $100,000, ce qui reste à confirmer.

21 novembre 1973:

Le chèque "d'urgence" de $25,000 de la province est arrivé. On attend celui du fédéral. Les deux gouvernements n'ont toujours pas négocié un financement en commun à l'année longue, mais M. Monnin a repris sa démission et finira son terme: "Les positions de principes ne sont plus antagonistes", dit-il. La province refuse deux demandes de création de postes sur dix (agent de publicité et technicien permanent). La SFM se voit attribuer la plus grande surface de bureaux disponible (1,435 pi. carrés) ce qui soulève des oppositions multiples. Pour les orientations futures du CCFM, c'est le moment des grandes décisions...

7 décembre 1973:

Le ministère des Affai-

suite à la page 20

"The Dybbuk": enfin du théâtre au M.T.C.

Quelque chose de merveilleux se produit dans le moment sur la scène du Manitoba Theatre Centre. Quelque chose qui ne s'est pas produit depuis plus d'un an, depuis ce soir où j'assistais à la première présentation de la saison dernière, "A Street Car Named Desire". Oui, mesdames et messieurs pour la première fois depuis plus d'un an on peut voir du théâtre au MTC. Comprenez-moi bien. On a monté bien des spectacles depuis un an mais c'est seulement (enfin) avec la pièce présentement à l'affiche, "The Dybbuk", qu'on "fait du théâtre". Je commençais à désespérer...

"The Dybbuk" est un spectacle excitant, intéressant et impressionnant. Adapté par John Hirsch, qui en a aussi fait la mise en scène, cette pièce raconte l'histoire d'une jeune juive qui est possédée le jour de son mariage par l'esprit d'un jeune homme qui mourut d'amour pour elle. Cette pièce, pleine de rituel, de coutumes, de superstitions et de traditions juives, déclanche cette magie qui fait que certains spectacles deviennent "du théâtre".

John Hirsch a su très bien diriger son équipe. Le décor de Mark Negin et Maxime Graham est impressionnant par sa grandeur et sa simplicité. Il n'est fait que de trois arches de bois irrégulières. Les costumes, du même duo, aident beaucoup à créer l'atmosphère des scènes. L'éclairage de Christopher Lester m'a beaucoup intéressé.

Sur le thème du surnaturel – les esprits, les apparitions, les dybbuks (un dybbuk est un esprit malheureux qui prend possession d'un corps) la décision de se servir d'un éclairage différent était bonne, car c'est une façon de créer un monde très étrange sur scène. Comme les comédiens bougent sur scène, l'éclairage les suit – d'une façon subtile, bien entendu.

La pièce a beaucoup plus d'impact à cause de la très bonne mise en scène de M. Hirsch. Comme toujours, il fait preuve de son grand talent par son imagination et sa lucidité.

Je trouve, cependant, que son adaptation de cette histoire tirée du folklore juif a certaines faiblesses. Le premier acte, à mon avis, est beaucoup trop long et compliqué. On y rencontre une série de personnages qui "apportent guère à la pièce que de la couleur locale. Il est important, certes, de nous situer, de nous mettre dans l'atmosphère de l'époque, de l'endroit, de la pièce quoi, mais M. Hirsch en a trop mis dans cet acte. Comme résultat, j'ai trouvé de longs moments ennuyeux et je me perdais dans une foule de personnages et des tas de répliques. Le deuxième acte est exactement le contraire. C'est là qu'on retrouve l'histoire principale: la possessession de la jeune fille, Leah, par l'esprit de son amant mort, Chanon, et l'exorcisme de la jeune fille.



Donald Davis (Rabbi Azrielke) et Roland Hewgill (Le Messager), dans une scène de la pièce THE DYBBUK, présentement à l'affiche au Manitoba Theatre Centre (jusqu'au 2 février).

M. Hirsch a assemblé une distribution qui, bien que faible par certaines de ses parties, est extrêmement forte dans son ensemble.

Sûrement, le comédien le plus fort du spectacle est Donald Davis dans le rôle du rabbin Azrielke. C'est lui qui domine tout le deuxième acte et ça par l'interprétation puissante et intelligente de son personnage.

Le messager (une espèce de narrateur) était joué par un comédien pour qui j'ai beaucoup d'estime, Roland Hewgill. Ce rôle n'est pas facile car il exige une présence forte, une interprétation imaginative et la force de résister à la tentation d'un tel rôle: tomber dans la banalité.

La jeune juive, Leah, est très bien interprétée par Marilyn Lightstone. Cette comédienne a certainement su capter l'attention de l'auditoire au deuxième acte alors qu'elle doit assumer deux rôles: le sien, et celui de son amant qui parle par elle.

Le restant de la grande distribution sut bien s'aquitter de sa tâche. Mais, je me permets de mentionner certaines faiblesses qui m'ont beaucoup déplu. Al Kozlik, Motle, est un comédien que je n'ai jamais bien apprécié. Ses manières, sa voix et sa prononciation, surtout, sont moins qu'acceptables. Je dois avouer, aussi, qu'à la mort de Chanon, joué par Peter Jobin, j'ai ressenti un soulagement plutôt que la pitié que, j'imagine, j'aurais dû ressentir. M. Jobin semble n'avoir qu'une intonation dont il se sert du début à la fin. Ceci crée une monotonie de laquelle on n'est soulagé qu'à sa mort.

Je souligne encore une fois que "The Dybbuk" vaut la peine d'être vu. C'est une expérience théâtrale qu'on ne devrait pas manquer. S'il est nécessaire, dorénavant pour le MTC de faire venir M. Hirsch pour chaque présentation pour qu'il assure que ce soit du théâtre qu'on présente et non seulement du spectacle, j'espère qu'on le fera...

Claude Dorge

Pauline Julien chante "Pour son plaisir"



As-tu deux minutes ? Laisses-moi te raconter le dernier microsillon de Pauline Julien.

Pauline reprend pour son plaisir quelques unes des plus belles chansons de Vigneault, tout en reconstruisant sur des bases différentes. Ses maçons: Jacques Perron et Claude Lafrance, Ex-Karrik. Pauline est assez honnête et fière pour ne pas plagier. L'esprit des chansons de Vigneault est bien rendu mais l'emballage est Julienne. Musiques, arrangements plus recherchés, plus feutrés, plus pop. Au tape-pied Pauline préfère l'astuce musicale. Ça donne du Vigneault au son du synthétiseur et de la guitare électrique. Louise Forestier y a prêté sa voix. Le disque s'ouvre sur "La danse à St-Dilon", un succès. Si certaines chansons sont enrobées de musique étudiée, d'autres sont plus dénudées, exemple: "Bre r-lu", quelques voix et de la percussion à son plus simple, les pieds.

Pauline Julien ne chante pas à la "bonne franquette" mais avec du rythme, des états d'âme, de la simplicité et du bon goût.

Un disque pour admirateurs (trices) de Vigneault et Julien.

Germain

P.S. Les paroles sont dans la pochette.

FILMS à la TELE

SAMEDI 26 JANVIER
23h00 – CINEMA. "Duffy le renard de Tanger", Drame réalisé par Robert Parrish, avec James Coburn, Susannah York, James Fox et James Mason. Les deux fils d'un financier décident de profiter d'un transfert d'argent opéré par leur père, de Tanger à Marseille, pour s'approprier la somme. Ils s'assurent la complicité d'un aventurier américain, Duffy. Celui-ci met au point un plan compliqué. (Brit. '68)

DIMANCHE 27 JANVIER
23h30 – CINE-CLUB. "Galileo Galilei". Drame historique réalisé par Liliana Cavani et Georges Higgins, avec Liliana Cavani, Cyril Cusak, Gigli Ballista et Lou Castel. Histoire de Galilée, célèbre astronome, physicien et mathématicien italien, de ses découvertes et de ses différends avec le Saint-Office. L'invention du télescope lui permet d'appuyer ses théories. A peine a-t-il commencé à les répandre que l'Inquisition lui intente un procès. (It.-bulg.-brit. '69). Présentation Normand Harvey.

LUNDI 28 JANVIER
24h00 – CINEMA. "Le Tournant dangereux". Drame policier réalisé par Robert Bibal, avec Viviane Romance, Philippe Lemaire et Armand Mestral. Un homme mène une vie honnête auprès de sa femme, lorsqu'un ami du couple, épris de l'épouse, imagine une ruse pour se débarrasser du mari encombrant. (Fr.-it. '53)

MARDI 29 JANVIER
24h00 – CINEMA. "Pas de caviar pour tante Olga". Comédie réalisée par Jean Becker, avec Pierre Vernier, Nina Demestre et Sophie Daumier. Une femme de ménage vole un microfilm dans un bureau de l'OTAN à Paris, puis part avec sa fille pour rejoindre à Lyon son amant, un espion. (Fr. '69)

MERCREDI 30 JANVIER
24h00 – CINEMA. "Sandra". Drame réalisé par Luchino Visconti, avec Claudia Cardinale, Jean Sorel et Michael Craig. Sandra, épouse italienne d'un ingénieur américain, retourne à sa maison natale à l'occasion du dévoilement d'une plaque en l'honneur de son père. Le mari apprend bientôt que Sandra et son frère tiennent leur mère responsable de la mort de leur père, en complicité avec un homme, devenu leur beau-père. (It. '65)

JEUDI 31 JANVIER
19h30 – LES GRANDS FILMS "Les Fusils du Far West". Western réalisé par David Lowell Rich, avec Don Murray, Guy Stockwell et Abby Dalton. Après la Guerre civile, un homme retourne dans l'Ouest. Les Cheyennes menacent la tranquillité des Blancs et un trafiquant sans scrupules leur vend des carabines. Alors que les Indiens se préparent à attaquer un convoi militaire, l'homme se rend à leur village pour les convaincre de faire la paix. Il échoue dans ses efforts mais il trouve sur les lieux un indice lui permettant de démasquer le trafiquant d'armes. (USA '66)
24h00 – LES ESPIONS. En vedette: Robert Culp et Bill Cosby. "Rêves de gloire". Robinson et Scott ont pour mission de suivre le général Ortiz partout où il se trouvera.

VENDREDI 1er FEVRIER
24h00 – CINEMA. "Le Pirate du roi". Film d'aventures réalisé par Don Weis, avec Doug McClure, Jill St-John et Guy Stockwell. Pour permettre à la flotte anglaise de s'emparer de la forteresse pirate de Diego-Suarez, un lieutenant se fait passer pour déserteur et traître à son pays et pénètre dans le repaire des corsaires avec une troupe de saltimbanques gagnés à sa cause. (USA '67)



SAMEDI 26 JANVIER

8:55 Ouverture et horaire
9:00 Mini-fée
9:30 Yogi et Popotame
10:00 Téléchrome
11:00 Mon ami Ben
11:30 Lassie
12:00 Les héros du samedi
13:00 Les Xe jeux du Commonwealth
14:30 Cinéma-jeunesse
16:00 Bagatelle
17:00 X Y Z
17:30 Téléjournal
17:40 Nouvelles du sport
17:50 Politique fédérale
18:00 Le monde merveilleux de Disney
19:00 La soirée du hockey
21:30 Sporthèque
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles su sport
23:00 Cinéma

DIMANCHE 27 JANVIER

8:55 Ouverture et horaire
9:00 Grangallo et Petitro
9:30 Le Roi Léo
10:00 Une fleur m'a dit
10:15 Le Jour du Seigneur
11:00 30 Dimanche
11:30 Son et images
12:00 La semaine verte
13:00 L'heure des quilles
14:00 Les Xe jeux du Commonwealth
16:00 A communiquer
16:30 Le français d'aujourd'hui
17:00 5 D
18:00 Politique atout
18:30 Téléjournal
18:40 Nouvelles du sport
19:00 Quelle famille!
19:30 Les beaux dimanches
20:30 Les beaux dimanches
21:30 Les beaux dimanches
22:00 La flèche du temps
22:30 Téléjournal
22:45 Sports-dimanche
23:00 Rencontres
23:30 Ciné-club

LUNDI 28 JANVIER

9:10 Ouverture et horaire
9:15 En mouvement
9:30 Les Oraliens
9:45 Les 100 tours de Centour
10:00 Les Chiboukis
10:15 Oum, le dauphin blanc
10:30 Initiation à la décoration intérieure
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Thibaud ou les croisades
12:00 Pépinot
12:30 Boubou
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Les Egrégores
17:00 Daktari
18:00 Les Xe jeux du Commonwealth
18:30 Actualités 24
19:30 Suzanne et moi
20:00 Les forges de St-Maurice
20:30 Mont-Joye
21:00 Destination: Canada
21:30 Jason King
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles provinciales et sports
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

MARDI 29 JANVIER

8:40 Ouverture et horaire
8:45 L'agriculteur de demain
9:15 En mouvement
9:30 Les Oraliens
9:45 Les 100 tours de Centour
10:00 Minute Moumoutel
10:15 Les contes de la rive
10:30 Initiation à la décoration intérieure
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Laurel et Hardy
12:00 Francis aux paradis perdus
12:30 Boubou
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Nic et Pic
17:00 Daniel Boone
18:00 Actualités 24
18:30 La soirée du hockey
21:00 Les Xe jeux du Commonwealth
21:30 Monde de la caricature
22:00 La P'tite semaine
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles locales et sports
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

MERCREDI 30 JANVIER

9:10 Ouverture et horaire
9:15 En mouvement
9:30 Les Oraliens
9:45 Les 100 tours de Centour
10:00 Clak
10:15 Contes d'enfants
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Le Comte Yoster a bien l'honneur
12:00 Docteur Dolittle
12:30 Boubou
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Picotine
17:00 Cent filles à marier!
18:00 Les Xe jeux du Commonwealth
18:30 Actualités 24
19:00 Vedettes en direct
20:00 Rue des Pignons
20:30 Le 60
21:30 Sprint
22:00 Au Point
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles locales et sports
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

JEUDI 31 JANVIER

9:10 Ouverture et horaire
9:15 En mouvement
9:30 Les Oraliens
9:45 Les 100 tours de Centour
10:00 Minute Moumoutel
10:15 Fablio le magicien
10:30 Initiation à la décoration intérieure
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 Histoires sans paroles
12:00 Joe 90
12:30 Boubou
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Grujot et Délicat
17:00 La feuille d'érable
18:00 Les Xe jeux du Commonwealth
18:30 Actualités 24
19:30 Les grands films
21:30 Le travail à la chaîne
22:00 Consommateurs avertis
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles locales et sports
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Les Espions

1er FÉVRIER

9:10 Ouverture et horaire
9:15 En mouvement
9:30 Les Oraliens
9:45 Les 100 tours de Centour
10:00 Au jardin de Pierrot
10:15 Tribulle
10:30 Initiation à la décoration intérieure
11:00 Les recettes de Juliette
11:30 La grande aventure
12:00 Fanfreluche
12:30 Boubou
13:30 Téléjournal
13:35 Femme d'aujourd'hui
14:30 Cinéma
16:00 Bobino
16:30 Sol et Gobelet
17:00 Tarzan
18:00 Les Xe jeux du Commonwealth
18:30 Actualités 24
19:30 Marcus Welby, M.D.
20:30 Hors série
22:00 Dossiers
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles locales et sports
23:00 Appelez-moi Lise
24:00 Cinéma

AU JOUR LE JOUR

Un aperçu de quelques émissions à l'antenne de CBWFT

DIMANCHE 27 JANVIER, 19h30

LES BEAUX-DIMANCHES

"Tempo" avec Louise Forestier, Suzanne Stevens, Pière Sénécal, Claude Garden, Los Tres Compadres et les danseurs de Michel Bourdot.

DIMANCHE 27 JANVIER, 20h30

LES BEAUX-DIMANCHES

Récital Daniel Heifetz, violoniste. Au programme : Concerto en ré de Tchaikowsky, Sonate no 3 en ré mineur de Brahms.

DIMANCHE 27 JANVIER, 21h30

LES BEAUX-DIMANCHES

"Un héros pour Beethoven", Peter Rösel, pianiste, 2e Prix du Concours international de Montréal (1968). Au programme : Concerto no 4 de Beethoven.

LUNDI 28 JANVIER, 11h00

LES RECETTES DE JULIETTE – Début

Du lundi au vendredi, Juliette Huot reçoit une vedette de la scène ou de la télévision et lui prépare sa recette préférée.

LUNDI 28 JANVIER, 16h30

LES EGREGORES

Emission pour enfants (contrairement à ce qui avait été annoncé, c'est cette semaine que débutera la série).

LUNDI 28 JANVIER, 19h30

SUZANNE ET MOI

"La tête des autres". Suzanne et Gérald reçoivent des parents Séguin un trophée de safari, ce qui ne manque pas de causer un émoi... En vedette: Suzanne Jeanson, Gérald Paquin, Pierrette Lachance, Jeannette Arcand, Gaétan Allard, Claude Boux, Lina Legal, Gérard Jean. Réal.: Lucien Létourneau (dernière émission de la série).

MERCREDI 30 JANVIER, 19h00

VEDETTES EN DIRECT – Georges Dor.



LES JEUX DU COMMONWEALTH

La radio de Radio-Canada sera présentée à Christchurch en Nouvelle-Zélande où auront lieu les Xe Jeux du Commonwealth du jeudi 24 janvier au samedi 2 février. Les reportages des envoyés spéciaux de Radio-Canada commenceront le 23 janvier, en raison du décalage horaire de 17 heures qui existe entre Winnipeg et Christchurch.

Chaque jour les "sportifs" ont rendez-vous avec Christchurch de 21h30 à 22 heures du 23 janvier au 1er février; et de 6h10 à 6h20 du 24 janvier au 2 février. D'autre part, les activités des Jeux seront largement en vedette au cours de l'émission Temps Libre de dimanche prochain. Pierre Duffault et Guy Ferron assureront la "couverture" radio.

JEUDI 24 JANVIER

11:05 Radio-Sonde
12:30 Information Agricole – Comme tous les jeudis, tribune libre.
14:30 Feu Vert – Les invités de Pierre Paquette sont: Daniel Piché et Louise Marjean; vous entendrez aussi "La petite Jojo" avec Jocelyne Goyette et les propos de Robert de Roquebrune.
16:30 Un artiste se raconte – 2e entrevue de Danielle Licari. Si cette artiste n'est pas connue du public, en disant qu'elle est l'interprète du "Concerto pour une voix" de Saint-Preux, on a par contre la chance de la situer.
18:30 Le Hockey – Les Canadiens de Montréal rencontrent les Sabres à Buffalo.
21:30 Jeux du Commonwealth
22:03 A Cappella
22:33 Lecture de chevet
24:03 Par 4 chemins – Commentaires sur l'actualité avec Jacques Languirand, musique.

VENDREDI 25 JANVIER

12:30 Information Agricole – Reportage à Mélita et Pipestone ainsi que toute la semaine du 27 janvier.
14:30 Feu Vert – Invités: Robert Paradis et Marcelle Couture, numéro de Pierre Thériault.
17:00 Actuel-Manitoba – Chronique des affaires municipales avec Roland Gaudet, chronique du Palais Législatif avec Georges Trémel, "Un homme et son passé" avec le Père Martial Caron.
21:30 Entretiens.

SAMEDI 26 JANVIER

9:03 La Musique et les Jeunes – Emission de musique classique, choisie par de jeunes invités.
16:50 Carnet Mondain.
18:10 Jazz ou Tour de chant.
24:08 Première heure – remplace désormais: Au fil de la nuit.

DIMANCHE 27 JANVIER

7:10 Le matin de la fête – Emission religieuse dont la 1ère partie est animée par le Père Legault, la seconde : La Messe sur le Monde.
18:10 Carnet Mondain.
19:03 A Fleur de Nuit – Musique, chansons et Poésies avec Jean-Paul Nolet. L'émission sera abrégée de 30 minutes pour faire place aux Jeux à 21h30.

LUNDI 28 JANVIER

9:05 PAS BESOIN DE FRAPPER – Musique et chansons avec Yves Fortier, entrevue de Daniel Poulin avec René Lecavalier.

11:05 RADIO-SONDE – Sujet libre.

12:30 INFORMATION AGRICOLE – Entrevues des Frère Pelletier et de l'agronome de la région de Mélita et Pipestone, Richard Filteau.

14:30 FEU VERT – Invités: Jean Galtier et Catherine Blanche; animation Pierre Paquette, direction musicale: Vic Vogel.

17:00 ACTUEL-MANITOBA – L'émission sera entièrement consacrée à l'ouverture du Centre Culturel Franco-Manitobain.

22:03 Concours national de Radio-Canada – De Toronto, l'orchestre de Radio-Canada, direction: John Avison.
L'émission Jazz et Blues est annulée pendant la durée des Jeux du Commonwealth.

MARDI 29 JANVIER

11:05 RADIO-SONDE – L'invité est le Conseiller pédagogique, M. DEREGNAUCOURT.

14:30 FEU VERT – Invité: Georges Langford; numéro de Jacqueline Barrette et Jean Mathieu.

17:00 ACTUEL-MANITOBA – Entre autres, chronique de Marie Benoit sur la consommation.

22:30 LES GRANDES RELIGIONS – "Le judaisme": les manuscrits de la Mer Morte et le judaisme aux abords de l'ère chrétienne.

MERCREDI 30 JANVIER

11:05 RADIO-SONDE - Sujet libre.

14:30 FEU VERT – Invités: Clémence Desrochers et Paolo Noël; chronique scientifique d'Auray Blain; numéro de Denise Guénette.

22:30 CONNAISSANCE D'AUJOURD'HUI – "la prospective" avec William Pickles professeur d'économie au LSE comme invité.

PS

PAR CLAUDE DORGE

Les Iles Canaries se situent au nord-ouest de la côte d'Afrique, vis-à-vis le Maroc. L'Ile de Gran Canaria est, en surface, la seconde des Canaries, possessions de l'Espagne. Gran Canaria a une surface de six cent cinquante milles carrés et a une population de quelque cinq cent mille âmes dont la majeure partie habite Las Palmas, capitale de l'Ile.

En arrivant à Gran Canaria, par avion, la géographie de l'Ile est évidente. Dans le bleu et vert de l'Atlantique, l'extrémité nord de cette Ile est en grande partie aride et la partie sud, à l'extrémité de laquelle se trouve Las Palmas, est plus fertile. C'est dans les montagnes du sud — montagnes qu'on retrouve à travers l'île — que se trouve la région agricole principale.

En dehors du tourisme qui compte pour une grande partie du revenu de l'île, l'agriculture et l'exportation de bananes, de tomates et de concombres sont les principales activités économiques.

Les plantations de bananes s'étendent pour des acres et des acres. Comme il pleut très peu, les réservoirs d'eau d'irrigation sont essentiels. Notre guide nous informa qu'il avait très peu plu depuis plus d'un an, chose évidente quand du haut des montagnes on voyait plus bas dans les vallées et sur le flanc des montagnes les réservoirs, vides ou à peu près. Chose assez intéressante que nous fit remarquer notre guide, les bananiers produisent moins bien à une élévation de plus de mille pieds au-dessus de la mer. Ce qui fait qu'en montant plus haut, les plantations sont de moindre qualité et moins nombreuses.

Dans les montagnes on voit partout des plants de géraniums qui poussent à la hauteur d'arbustes. Quatre ou cinq pieds de haut, chargés de fleurs, ces plants feraient l'envie de bien de nos bonnes mères canadiennes-françaises pour qui le décor de la maison n'est pas complet sans un plant de géranium. On voit dans les montagnes, comme à travers l'île, des arbres de poinsettia qui poussent à des hauteurs de six à dix pieds et sont recouverts de ces belles fleurs rouges et blanches qu'on associe avec Noël.

La partie sud de l'île est donnée à la culture des tomates et des concombres à l'abri d'immenses serres qui s'étendent sur de vastes sections de terrain.

La capitale de Gran Canaria, Las Palmas, est une ville assez agréable mais n'a rien de spectaculaire pour la différencier de bien d'autres villes, si ce n'est la température. Il y a quinze ans, m'annonce une amie âgée qui y était passée, un touriste et, en particulier, un touriste canadien était une rareté à Las Palmas. Mais, comme nous l'a dit un guide, un peu tristement depuis cinq ans l'île est envahie de touristes — la haute saison est de décembre à mars — et, pour accommoder ces gens, les gratte-ciel montent. Dans deux ans, ajouta-t-il, tout sera très différent et Las Palmas sera une ville nouvelle. Pour nous faire mieux comprendre l'expansion récente de la ville, on traversa une nouvelle banlieue où, il y a trois ans, il n'y avait que du désert.

Notre hôtel, le Don Juan, était très bien situé au sud de la ville pour nous permettre de nous rendre facilement à la plage. Las Canteras est une des plages principales — ou encore un endroit pour faire ses emplettes ou du lèche-vitrine.

Las Palmas est un endroit idéal pour acheter à prix très raisonnable. Les montres, les appareils photos et les optiques, l'alcool (40 onces de Cointreau, de Bénédictine, de Drambuie, du whisky, de gin, etc., se vendent, en général, un peu plus de trois dollars). Le cuir (les sacs à main, les ceintures, les souliers) l'argenterie et quoi encore se vendent à des prix très bas.

La température n'était certainement pas celle à laquelle on est habitué au Manitoba pour Noël; il faisait entre 68 et 75 degrés; alors, si ce n'était des décorations on aurait pu facilement oublier cette fête. L'arbre de Noël est populaire mais fait preuve de beaucoup d'imagination pour en créer des variations. Par exemple, on se sert de la végétation locale plutôt que de sapins.

suite à la page 18

Monique Hébert, recherchiste à CKSB



MONIQUE HEBERT est née en Saskatchewan et est arrivée à Saint-Boniface à l'âge de 9 ans. Elle a fait ses études à l'Académie Saint-Joseph ainsi que sa première année d'université. Elle est ensuite entrée au Collège Universitaire et elle était l'une des deux premières filles à y obtenir son baccalauréat. Elle a, en même temps, mené à bonne fin ses études de musique et a une licence LMM de pianiste de concert.

Monique est mariée à Jean-Louis Hébert, directeur du Centre Culturel franco-manitobain et a deux enfants de 9 et 10 ans.

Pendant deux ans, elle a enseigné le français et la musique au secondaire. Elle a fait un séjour d'un an en Alsace, à Strasbourg, en 71-72 puis a travaillé pendant un an en tant qu'animatrice au Cercle Molière.

Depuis septembre dernier, Monique est recherchiste à CKSB pour les trois émissions, Réveil, Pas besoin de frapper et Radio-Sonde. Son travail consiste à trouver des renseignements, des sujets de débat, des invités, bref à alimenter les émissions par l'information. Elle est aussi administratrice des ateliers de musique Mélo-Mani. Elle aime la nature, la musique, la la lecture, la philosophie et elle envisage sérieusement de reprendre des études en littérature à l'Université du Manitoba.

Nécrologie

Mme Charles JOLY

Vers 1h25 p.m., le 13 janvier, à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, s'éteignait doucement Mme Charles Joly (née Marceline Furet) de Haywood, à l'âge de 89 ans. Durant deux mois elle fut aussi hospitalisée à St-Claude et St-Boniface.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église St-Denis de Haywood à partir de 1 heure de l'après-midi le mercredi 16 janvier, et suivirent les funérailles, célébrées à 2 heures, par l'abbé Florent Labonté, curé de la paroisse.

Tous les enfants de la défunte étaient présents; et un grand nombre de parents et d'amis vinrent lui rendre un dernier hommage. Le salon funéraire Scharff de Holland était en charge des arrangements.

Les porteurs étaient Emilien Wilcott, gendre de la défunte, deux petits-fils, Alain Wilcott et Wilfred Mc Intyre, deux neveux Jacques et Louis Furet, et un petit-neveu Albert Furet. La quête fut faite par Louis Furet et Alain Wilcott. Après la messe des funérailles, la dépouille mortelle fut transportée au cimetière de St-Claude.

Née à Vasles, deux Sèvres, France, le 3 novembre 1884, elle arriva à St-Claude le 3 mai 1895 avec ses parents, son frère et sa soeur. Elle demeura toute sa vie à St-Claude et Haywood.

La défunte laisse dans le deuil, son mari Charles Joly, patient depuis un an à l'hôpital St-Vital; deux filles, Mme Emilien Wilcott (Marie-Thérèse) de St-Georges, Man., Henriette de Haywood, et un fils Henri, également de Haywood; quatre petits-enfants et une arrière-petite fille, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

REMERCIEMENTS

Les familles Joly et Wilcott désirent remercier profondément tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie en toute circonstance, soit par leur présence aux prières et aux funérailles, soit par offrandes de messes ou de fleurs. Un merci tout spécial à l'abbé Florent Labonté, aux servants, aux porteurs, aux membres de la chorale, à l'organiste, ainsi qu'aux dames qui ont gracieusement servi le goûter à la salle Radaz de St-Claude. Merci aussi au personnel des hôpitaux de Lourdes, St-Claude et St-Boniface.

Mme Cécile LECLAIR

Le mercredi 16 janvier 1974, au Centre Hospitalier Taché, est décédée à l'âge de 52 ans, Mme Cécile Leclair (née Prévost), du 839, rue Ste-Thérèse, Saint-Norbert, Manitoba.

Elle laisse dans le deuil ses fils, Denis, Robert, Gilbert, Donald et Guy, tous de St-Norbert et de Winnipeg, sa mère, Mme Valéda Prévost, de la Villa Youville Ste-Anne; ses deux frères Philippe et André de South Junction, ses soeurs, Soeur Yvonne Prévost du Centre Hospitalier Taché, Mme Marcel Dumaine (Jeanne) de St-Boniface, et Mme Wilfrid Lundwuist (Thérèse) de Val Caron, Ontario, et deux petits-fils, Marc et Ronald. Elle fut précédée dans la tombe par son mari, Louis, le 16 août 1957, et un fils Roger, en novembre 1972.

Les prières récitées le vendredi 18 janvier, à 7h p.m., en l'église de St-Norbert, furent suivies de la messe de la Résurrection célébrée par l'abbé Léo Couture, assisté de l'abbé Bernard Bélanger, l'abbé Jean-Louis Rocan et le Père Fernand Lévesque, S. J. Une nombreuse assistance de parents et d'amis remplissait l'église.

Les porteurs étaient MM. Raymond Guenette, Gilles Dorge, Norbert Prévost, Raymond Prévost, Guy Joyal et Georges Leclair.

Les arrangements funéraires furent confiées à la Chapelle funéraire Desjardins et l'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Norbert.

REMERCIEMENTS

Les membres des familles Leclair et Prévost désirent remercier MM. les abbés Couture, Bélanger, Rocan et le Père Lévesque, ainsi que tous les parents et amis qui se sont rendus pour témoigner leur sympathie. Sincères remerciements également pour les nombreuses offrandes de messes ainsi que pour les dons envoyés au Centre Hospitalier Taché, en mémoire de Mme Cécile Leclair.



Ne vous y trompez pas : on ne se moque pas de Dieu. Ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi. (Epitre de Paul aux Galates ch. 6, v. 7)

MOTS CROISÉS

CONCOURS NO 61

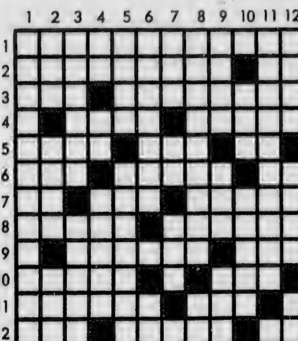
Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....



HORIZONTAL

1 — Action de moraliser.
2 — Edification des chaînes de montagnes. - D'un verbe gai.
3 — Propre, sans souillure. - Relative à la reproduction de l'homme et des animaux.
4 — Fils de Jacob. - Exposer au grand air.
5 — Ville sur la Côte d'Azur. - Récipient en terre réfractaire. - Adj. poss.
6 — Fait usage. - Sentiment de compassion. - Sans vêtement.
7 — Adj. dém. - Unité monétaire de Norvège. - Muraille en maçonnerie, élevée le long d'un cours d'eau, pl.
8 — Courroie pour conduire un cheval. - Indigente, qui est réduite à mendier.
9 — Vaisseau qui conduit le sang du coeur aux organes. - Sainte.
10 — Espèce de saule dont les rameaux servent à tresser des paniers. - Tente avec hardiesse.
11 — Qui ont du bon sens. - Tête d'une tige de blé.
12 — Saison. - Cortège qui accompagne quelqu'un pour lui faire honneur. - Note de musique.

VERTICAL

1 — Affection bénigne du sang.
2 — Unité monétaire de la Norvège. Lac d'Italie (Lombardie). - Terme au tennis.
3 — En forme de roue. - De très petite taille.
4 — Symb. de l'argent. - Pron. pers. - Géants voraces.
5 — Se dit d'un navire sans chargement. - Ministre de la religion catholique.
6 — Etat de ce qui est inerte. - Connu.
7 — Monnaie japonaise. - Conj. - Volonté, caprice.
8 — Qui est d'Asie. - Conj.
9 — Extrémité du corps. - Obtenue. - Trou dans un mur pour recevoir une poutre.
10 — Adresse. - Autant, également.
11 — Personne qui soutenait les revendications d'un prince de la maison d'Orléans.
12 — Refuser d'avouer. - Fatiguée, lasse. - Numéro.

suite de la page 17

Las Palmas, comme bien d'autres villes "européennes", a de nombreuses places publiques. Sous d'immenses palmiers et parmi la très élégante végétation tropicale, on peut se promener ou encore s'y reposer. Dans ces places publiques on monte des crèches, où, parmi les rochers et les plantes, des centaines de personnages se rendent vers l'étable pour adorer le Nouveau-Né. Ces crèches à statuettes aussi nombreuses sont très impressionnantes.

Noël n'est pas beaucoup fêté à Las Palmas. Les fêtes plus importantes pour les gens sont le Jour de l'An et l'Epiphanie. C'est à cette dernière fête que les enfants reçoivent leurs cadeaux.

Je me suis rendu à la cathédrale de Las Palmas à la messe de minuit. La cathédrale elle-même fut plus impressionnante que la cérémonie religieuse. La messe, célébrée en espagnol par une douzaine de prêtres, retenait beaucoup de l'ancienne liturgie; il semblait qu'on ne s'occupait pas tellement de la participation des fidèles.

J'ai passé une journée à Maspalomas, tout à fait à l'autre bout de l'île de Las Palmas. Bien que seulement quelque trente milles séparent ces deux endroits, la température à Maspalomas est en général de dix à quinze degrés plus élevés.

C'est sur les plages, dans les magasins et surtout dans notre hôtel — qui, en passant, avait un restaurant avec une cuisine excellente — qu'on s'aperçoit, en entendant parler les gens, qu'on y vient de tous les coins du monde. On m'informa, cependant, que la grande partie des visiteurs viennent du nord de l'Europe.

Après ces quelques commentaires, je n'ai qu'à ajouter que les heures passées, couché au soleil au bord de la piscine de l'hôtel, sont assez en elles-mêmes pour faire de ce voyage de Noël un succès complet.

Le dimanche 17 mars 1974

CLUB LA VERENDRYE

"Les Directeurs du Club ont organisé une partie de cartes au Club dimanche le 3 février 1974 à 8h30 p.m. dans le Salon-bar.

Tous les membres et amis sont invités
Le prix d'entrée est de 50¢
et les billets sont en vente au Club.

Les Directeurs désirent aussi rappeler aux membres qu'ils devront payer leur cotisation pour 1974 avant le 31 janvier.

Cette année, le Club participera d'avantage au Festival du Voyageur et les détails complets vous seront donnés bientôt."

INTERVIEW: C. BLANCHETTE... suite de la page 3

tant qu'il pleuve au mois de juin, juillet et août. La situation est d'autant plus grave en ce que les gens n'ont même plus des graines de semence; il leur faut donc un don de graines pour qu'ils puissent ensemencer au printemps prochain. Même ça, ce n'est pas encore fait. La situation est toujours très critique. Il faudra plusieurs récoltes de suite pour rétablir la situation.

LL.: Pourquoi es-tu revenu au Canada? Quel travail fais-tu actuellement?

C.B.: Il y a trois ans, je suis rentré au Grand Séminaire à Québec. J'ai choisi cette voie car je croyais que c'était là où j'étais appelé, que c'était la meilleure façon pour moi de servir les autres. Maintenant, entre le Bac en théologie et la maîtrise, lorsqu'on est en formation en vue du sacerdoce, on nous demande de passer un an ou deux en stage pastoral dans une paroisse. C'est un temps pour savoir si vraiment le Seigneur m'appelle à exercer cette mission dans l'Eglise, et ça me donne l'occasion de propager à ma façon et selon la mission qui m'est donnée ici par l'Eglise locale, la parole de Dieu et ce message de paix que Notre Seigneur nous a donné et qui un jour viendra à bout de tous ces problèmes que nous vivons.

J'enseigne des cours de catéchèse à l'école Louis Riel, je m'occupe des cours de préparation au mariage, et je me suis fait le porte-parole des problèmes du Sahel, puisque ça me touche de très près. J'essaie de sensibiliser d'autres gens au problème du développement.

LL.: Lorsque tu vas parler, de la question du Sahel, à des étudiants par exemple, as-tu l'impression qu'ils saisissent la gravité, l'importance du problème? Ou sommes-nous trop bercés dans notre tranquillité confortable?

C.B.: Comme tu dis, on est très bercé dans une tranquillité confortable et on ne saisit pas du tout le problème. Les jeunes de notre société croient que tout leur est dû et ne veulent même plus travailler pour acquérir quelque chose d'original: le symbole du succès aujourd'hui, pour beaucoup de jeunes, c'est d'avoir une position, une voiture, d'être complètement intégré dans une forme de société de consommation. Dès que l'on parle de problème de justice, dès que l'on mentionne qu'il faut partager ce qu'on a de trop, tout de suite ça sonne faux auprès des jeunes, qui vont te répondre spontanément: j'ai droit à ça, ça m'appartient. Il y a là une mentalité qui est inquiétante. Alors je crois qu'un rôle qu'on peut jouer, c'est au moins de les interroger pour qu'ils se posent des questions sérieuses.

Des individus vont dire: "Si je fais quelque chose et mon voisin fait rien, ça ne change rien." Mais il faut croire assez dans le phénomène, la possibilité de changer que, indépendamment du fait que ce ne soit pas au début un mouvement collectif, à mesure de l'influence d'une personne sur l'autre, ça va le devenir.

LL.: Après avoir passé un certain temps dans un pays pauvre, le retour et la vie dans un monde de luxe et d'abondance fait quel effet sur toi?

C.B.: D'abord on retrouve bien des choses que l'on remet en question. C'est très difficile de se réadapter au rythme de vie qu'on connaît ici, de se réadapter aux valeurs du pays. On demeure toujours très sensible au problème du développement, et on essaie dans notre vie de donner un témoignage – mais on se fait "embarquer" dans une certaine mesure par les influences sociales.

LL.: La générosité des manitobains – dons pour le Sahel – a déjà été soulignée. Pourtant ce n'est qu'une goutte dans l'océan du besoin. Je crois qu'un aspect du problème qui demeure, c'est que les gens en faisant un chèque de $50 se font aussi bonne conscience et ne comprennent pas que c'est non seulement de donner aux autres ce qui leur manque qui est important, mais aussi important de se libérer soi-même, par le détachement, de cette tendance à l'accumulation des biens, à une consommation accrue. N'y a-t-il pas une grande sensibilisation à faire dans ce sens?

C.B.: Ce n'est pas parce qu'on a été généreux qu'on est plus fin que les autres. Je crois que nous sommes tous responsables de la situation qui existe dans les pays en voie de développement: chose que l'on refuse d'admettre. Parce qu'on est responsable, en justice on doit partager avec ces gens-là. Ce n'est pas une question de donner uniquement en charité, dans un mouvement de pitié collective. Il faut à tout prix en arriver à quelque chose qui nous dérange dans notre conscience de gens avec beaucoup d'acquis, etc. Il faut passer à une action, ou on se prive de certains biens parce qu'on croit énormément au développement; on fait attention à ce qu'on achète, et la provenance des biens, pour ne pas encourager des compagnies multinationales qui ne font qu'exploiter les pays pauvres. Il faut en arriver à se poser cette question: est-ce que moi, en tant qu'homme participant à l'humanité, sur la terre pour aider les hommes, est-ce que j'ai le droit en justice d'acquérir ce bien alors qu'il y a des gens qui n'ont même pas le minimum nécessaire pour vivre? Il y a beaucoup de sensibilisation à faire. Il faut se libérer des attaches, ce qui nous permettra de jouir pleinement de notre liberté, de voir la création avec de nouveaux yeux.

LL.: Il y a un grand travail de sensibilisation à faire ici, tout comme il y a beaucoup de travail de développement à faire dans les pays défavorisés. Toi-même, à partir de quelle rive crois-tu pouvoir mieux travailler pour construire le pont entre deux mondes divisés?

C.B.: Si j'ai fait le choix que j'ai fait – option personnelle – c'est que je crois qu'il faut travailler de ce côté-ci. C'est ma conviction que c'est à travers le christianisme que l'on peut arriver à quelque chose. Car le seul qui peut nous donner le courage de rompre avec cette société de consommation, c'est le Seigneur et son message d'Amour qu'il nous a laissé. On ne peut pas le faire au nom d'une idée ou d'un concept; on le fait au nom d'une personne. Je pense avoir compris un peu ce message du Seigneur: que c'est en s'attachant à Sa personne qu'Il nous permet, Lui, de nous libérer. J'ai compris que si je pouvais aider à quelques personnes de se laisser libérer, le Développement avancerait.

Propos recueillis par Hubert Pantel

suite de la page 13

res Culturelles du Manitoba annonce la nomination de cinq nouveaux administrateurs au conseil du CCFM. Tous font partie des exécutifs de divers groupes qui souhaitaient depuis longtemps participer aux décisions générales, mais M. Desjardins préfère justifier leur choix par leur compétence notoire.

Le Cent Nons, Mélo-Mani et le Cercle Molière recevront à eux trois $18,000 de subventions provinciales. M. Monnin et une délégation du Conseil déposent une requête de subvention, pour un tiers du budget, auprès du conseil d'Unicité.

13 décembre 1973 :

La société "Poole Construction", maître d'oeuvre, remet les clefs du bâtiment à Jean-Louis Hébert, directeur du CCFM.

5 janvier 1974 :

Les $25,000 promis par le fédéral, sont arrivés. Le chèque est remis au trésorier Gabriel Dubé sous les yeux de MM. Hébert, Giguère (administrateur permanent) et Rochon (vice-président). Le programme de la fin de semaine inaugurale est fixé.

25, 26 et 27 janvier 1974 :

Inauguration officielle et fêtes. Le CCFM est né, vive le CCFM !

Compilation J.D.

LES TRIBULATIONS DES CONSERVATEURS AU QUEBEC

Les Presses de l'université Laval viennent de publier pour la première fois en français, l'histoire d'un parti politique canadien et de ses relations avec le Québec: LES TRIBULATIONS DES CONSERVATEURS AU QUEBEC, DE BENNETT A DIEFENBAKER, par Marc La Terreur (336 pages, 30 caricatures hors-texte, $6.75).

Le récit commence en 1927, avec le choix comme chef de Bennett, et se termine en 1963, avec la défaite finale de Diefenbaker. L'histoire politique du Québec en constitue la toile de fond, dominée par la figure de Maurice Duplessis. On voit les multiples efforts du parti conservateur pour gagner le Québec, ses difficultés à dénicher des hommes de premier plan, les embûches dont les libéraux jalonnent sa route, son incapacité de projeter l'image de ses chefs dont certains (Bennett, Meighen, Drew, Diefenbaker) sont d'allure assez rébarbative.

L'auteur analyse programmes et politiques du parti pour les comparer aux aspirations particulières du Québec, et s'arrête aux administrations de Bennett et de Diefenbaker qui constituent les pôles de l'ouvrage. Il tente également de mesurer l'influence des politiciens canadiens-français qui oeuvrent au sein du parti, leurs conflits internes, leur incapacité d'imposer leurs vues aux dirigeants anglophones, et même leur valeur personnelle. On retrouve alors des personnages aussi connus qu'Arthur Sauvé, Frédéric et Noel Dorion, Léon Balcer, Onésime Gagnon, Pierre Sévigny, Jean-Noël Tremblay...

Cette étude fait revivre maints épisodes de la scène politique québécoise depuis plus de quarante ans et constitue un apport important à l'histoire politique du Canada.

J. GUAY, SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE RÉINTÉGRÉ

OTTAWA, le 9 janvier 1974. Le premier ministre Trudeau a réintégré, le 8 janvier, M. J.-P. Guay, député fédéral de St-Boniface, dans ses fonctions de secrétaire parlementaire du ministre des Transports.

M. Guay fut nommé secrétaire parlementaire pour la première fois en décembre 1972, et gardera ses fonctions jusqu'au mois d'octobre 1974.

Les fonctions de secrétaire parlementaire donnent aux députés l'occasion de se familiariser avec les travaux des ministères et de représenter les ministres tant à la Chambre des communes qu'à l'extérieur.



M. Marcel GAUTHIER

M. Marcel Gauthier qui a été le représentant publicitaire du journal La Liberté pour près de 2 ans, a quitté son poste en décembre dernier.

Nous apprenons de M. Oril (Earl) Tétreault, directeur général de Renault Winnipeg que Marcel est maintenant leur gérant des ventes.

L'équipe de La Liberté lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle entreprise.

suite de la page 12

où l'on "montre". L'art, c'est une extension de ces activités de l'homme. Pourquoi construire pour séparer? Ici l'école, là les sports la récréation, la culture... Il faudrait que toutes ces activités, toutes ces fonctions s'intègrent les unes aux autres. Maintenant que la chose est faite, que des choix dans le contexte, ont dû être fait au prix de certaines exclusives, je voudrais que cette dimension multiple ne soit pas abandonnée pour autant.

LL: La dimension sportive est là en puissance, puisqu'il y a un gymnase qui ne demande qu'à être utilisé. Mais il y a déjà par ailleurs carence de bureaux, et il a fallu construire en bois une pièce qui abrite les machine à photocopier et à ronéoter de l'administration du Centre. S'agit-il d'un parti pris contre la bureaucratie ?

E.G.: Une des difficultés dans la planification d'un centre culturel est d'identifier les fonctions et les organismes qui vont s'y intégrer. On a dû faire certaines présomptions en définissant le schéma au début. Nous sommes même allés trop loin à un moment en dressant un plan qui incluait toutes les organisations franco-manitobaines, à l'exception du Festival du Voyageur et de quelques autres. On avait présumé que la SFM et ses organismes seraient placés au deuxième étage et que le rez-de-chaussée abriterait les bureaux du Centre lui-même, avec un certain décalage entre les deux, avec un secrétariat qui desservirait tous les organismes. J'ai l'impression que le Centre Culturel a très considérablement développé son administration pour répondre à de nouveaux besoins. Comme le comité le suggérait, nous avons laissé à l'administration le soin de subdiviser les bureaux. J'ai bien vu que l'on avait créé une partition, et cela donne une impression de rapiéçage. Cette bâtisse est très neutre, comme un vase de céramique qui n'aurait pas été glacé. La décoration, la peinture restent à faire. Je trouverais malheureux que le Centre tende à devenir une série de bureaux. Je me permets de faire ce commentaire en souhaitant qu'il soit pris dans le contexte.

LL: Avez-vous discuté, en faisant les plans, non seulement avec le comité de construction mais aussi avec les divers groupes appelés à utiliser le Centre ?

E.G.: Oui, et si on regarde dans les dossiers, on voit que les rencontres se sont succédées pendant des mois. Chaque organisme, évidemment, demandait un maximum, et il a fallu trancher dans chaque cas. Et encore a-t-on dépassé le budget malgré tout.

LL: Vous avez dit que le Centre est "neutre". Or, beaucoup d'architectes connus (Wogensky par exemple) s'occupent en personne des peintures parce qu'ils considèrent ce geste comme le parachèvement de la construction. Si on décide de mettre des couleurs dans le centre, avez-vous l'intention de vous en mêler ?

E.G.: Disons que j'aimerais être consulté. Voyez par exemple la partition qui a été faite: Ce n'est pas tant le fait qui importe que la manière de le faire. C'est la même chose pour la couleur. Il y a des décors fixes, et j'ai choisi par exemple la couleur des sièges du théâtre. J'aimerais que la décoration soit faite de façon intégrée; et non pas par des amateurs qui se piquent de connaître les couleurs mais n'ont en fait aucune connaissance, mais par des gens d'expérience. Dans toutes les bâtisses que je réalise, j'essaie de faire la décoration d'ensemble d'une façon coordonnée. Les murs du CCFM sont neutres non pas tant parce qu'ils attendent d'être peints, mais parce que cela permet d'y pendre des peintures, des affiches; ce sont des fonds. Si on veut peindre les murs, il faudra le faire avec beaucoup de prudence.

LL: Une autre critique très entendue porte sur le manque de lumière naturelle. Pourquoi ce choix ?

E.G.: Là encore, il faut penser en termes de fonction. D'abord, chaque surface vitrée introduit un coût additionnel de construction. Mais encore, on a mis de la vitre où il en avait besoin, et il y en a pas mal par exemple dans le foyer. Tous les espaces du Centre ont été conçus pour pouvoir servir à des expositions; or la lumière naturelle est très peu malléable, et vous remarquerez que toutes les galeries d'art sont conçues pour être éclairées artificiellement. Même la fenêtre carrée qui donne sur la salle d'exposition triangulaire n'a été incluse dans les plans qu'après de longues délibérations. Et il se peut qu'elle nuise aux expositions à certaines heures.

LL: En somme, les points criticables se rattachent à des choix délibérés que vous avez dû faire, en pesant le pour et le contre, lors de la conception de l'ensemble. En est-il de même en ce qui concerne l'abondance de couloirs ?

E.G.: Exactement, tout répond exactement aux nécessités de programmation que nous avons identifiées. Les couloirs du second étage, qui peuvent ne pas sembler fonctionnels, le sont tout à fait; ils permettent que les régisseurs et techniciens circulent autour du théâtre sans être vus des spectateurs. On n'a pas créé des couloirs pour le plaisir, mais parce qu'ils forment des circuits indispensables!

LL: Combien de temps pensez-vous qu'il faudra pour qu'il faudra pour apprendre à utiliser ce bâtiment ?

E.G.: Il faudra bien une année, et j'espère qu'on y arrivera. Car la bâtisse a un potentiel énorme. Peut-être étant l'architecte, ai-je un préjugé d'optimisme, mais je vois vraiment là un potentiel énorme, pourvu qu'on fasse preuve d'imagination et qu'on prenne avantage des possibilités.

Propos recueillis par
Joel Delafond

Le Petit Coin

Allo les amis! Il fait bien froid dehors... Je me réchauffe et j'en profite pour lire de beaux livres. C'est amusant!

Bicolo



CONCOURS CONCOURS!!!

Envoie-moi la réponse du MOT MYSTÈRE de cette semaine.

C'est un proverbe!

REMPLI CE COUPON :

NOM : ______________________

ADRESSE :

NOM : ______________________

ADRESSE : ______________________

____

No de Membre : ____________

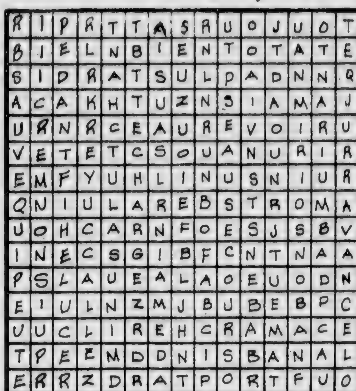
Réponse au Mot Mystère

____

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre, Man. R0A 1V0

Ce concours se termine le 8 février.

MOT MYSTÈRE



R	I	P	R	T	T	A	S	R	U	O	J	U	O	T
B	I	E	L	N	B	I	E	N	T	O	T	A	T	E
S	I	D	R	A	T	S	U	L	P	A	D	N	N	Q
A	C	A	K	H	T	U	Z	N	S	I	A	M	A	J
U	R	N	R	C	E	A	U	R	E	V	O	I	R	U
V	E	T	E	T	C	S	O	U	A	N	U	R	I	R
E	M	F	Y	U	H	L	I	N	U	S	N	I	U	R
Q	N	I	U	L	A	R	E	B	S	T	R	O	M	A
U	O	H	C	A	R	N	F	O	E	S	J	S	B	V
I	N	E	C	S	G	I	B	F	C	N	T	N	A	A
P	S	L	A	U	E	A	L	A	O	E	U	O	D	N
E	I	U	L	N	Z	M	J	B	U	B	E	B	P	C
U	U	C	L	I	R	E	H	C	R	A	M	A	C	E
T	P	E	E	M	D	D	N	I	S	B	A	N	A	L
E	R	R	Z	D	R	A	T	P	O	R	T	F	U	O

INSTRUCTIONS

1. Encercle dans la grille les lettres du mot trouvé.
2. Rature ce mot dans ta liste.
3. Dès que tu auras encerclé tous les mots de la liste, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

un mot de 24 lettres

LES EXPRESSIONS
Proverbe
(24 lettres)

çaalors
boff
aufeu
ausecours
çamarche
salut
bonjour
bonnenuit
ademain
aurevoir
sauvequipeut
enavant
chargez
amort
aplustard
bonsoir
unebise
nonmerci
chou
adieu
troptard
jamais
bientôt
déjà
toujours
banal
plat
zut
minus
avance
recule
stop
pedant
allez
ouf
bossu
puis
chant
york

Merci les amis

Pour les cartes de souhaits
que j'ai reçues à Noël
et pour mon 2e anniversaire!

Bicolo









NOTRE DESSINATEUR S'EST TROMPÉ, IL A PLACÉ LES PHRASES A LA MAUVAISE PLACE. SAURAIS-TU REMETTRE DE L'ORDRE DANS TOUT CELA?

COURRIER

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour les livres que j'ai gagné pour être le "2000ième" membre de votre club. Ils sont très beaux. Heureuse Année!

Bien à vous,

Kristin Anderson
Selkirk, Manitoba.

Cher Bicolo,

Je te remercie beaucoup pour le beau microsillon de René Simard et ta jolie carte. J'étais très contente lorsque j'ai vue que j'avais gagné. Je n'avais pas de ses disques et j'espérais toujours en avoir un.

Une amie,

Annette Chaput,
St-Norbert, Man.
No 450

Si tôt fait

Un gâteau-biscuit pour les gourmands qui le font rapidement et le mangent plus vite encore ! …

Un "TOT FAIT" se mange chaud ou froid, seul ou avec du sirop d'érable, mais il se mange vite.
On peut aussi le couper en deux, étendre des confitures entre les deux morceaux et saupoudrer le dessus de sucre à glacer.

il me faut:

INGREDIENTS :
2 oeufs
2 cuillerées à table de sucre
2 cuillerées à table de farine
Temps :
20 minutes.

RECIPIENTS ET INSTRUMENTS :
Le malaxeur.
Le grand et le petit bol.
Un moule carré de 9" x 9" (ou 8" x 8") si je n'en ai pas d'autre.

FOUR : 375°.

quoi faire:

1) J'allume le four.
2) Je sépare les blancs d'oeufs des jaunes. (Il y a un instrument spécial pour cela.)
3) Dans le petit bol, avec le malaxeur, je bats les blancs d'oeufs en neige ferme.
4) Je rince les batteurs et les replace.
5) Dans le grand bol, je bats les jaunes d'oeufs avec le sucre.
6) J'incorpore la farine, une cuillerée à la fois.
7) Je laisse battre un peu plus, ramenant le mélange vers le centre avec la spatule.

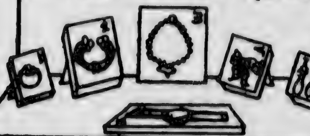
8) Délicatement, j'ajoute les blancs d'oeufs, et je brasse quelques minutes.
9) Je verse dans le moule et… hop ! au four. La pâte sera très mince et dorée.

LE BIJOUTIER DISTRAIT !

QUELLE VITRINE ! RÉTABLIS L'ORDRE DES LETTRES ET LE BIJOUTIER TE REMERCIERA.

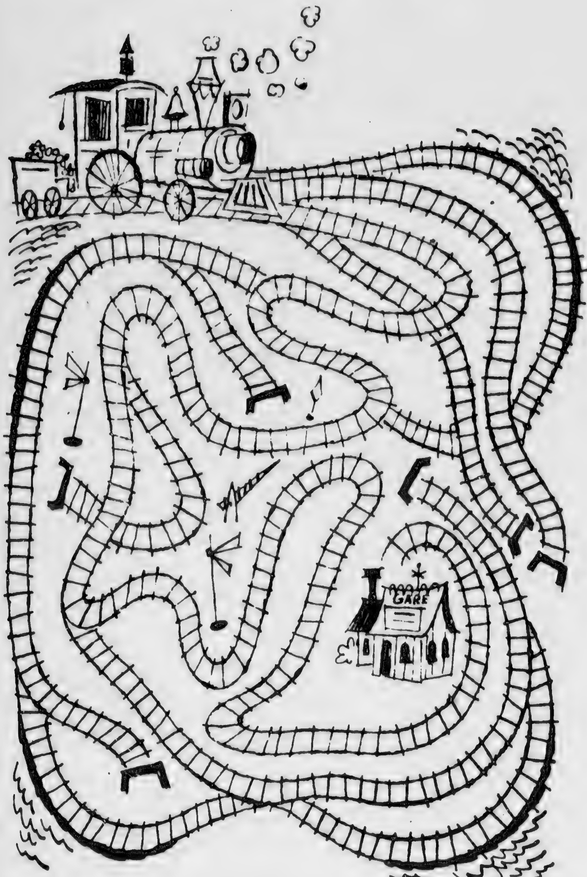
VENTE A FLOO

1. GABUE
2. CREBATEL
3. RICELLO
4. NEPIGEL
5. SUBLOCE D'DISELOREL
6. TROMEN



1. ------------ 4. ------------
2. ------------ 5. ------------
3. ------------ 6. ------------

**Ce petit train est vraiment bien embêté…
Peux-tu l'aider à trouver le chemin
le plus court qui conduit à la gare?**



BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

1618 Norma Devloo, Notre-D.-de-Lourdes, Man.
1619 Rachel Chevrefils, St-Georges, Man.
1620 Hélène Salmon, St-Boniface, Man.
1621 Julie Lalonde, St-Boniface, Man.
1622 Monique Barnabé, Letellier, Man.
1623 Denise Dupuis, Lorette, Man.
1624 Bibiane Laflèche, Headingly, Man.
1625 Gisèle Laflèche, Headingly, Man.
1626 Suzanne Sabot, Richer, Man.
1627 Joanne Conrad, St-Boniface, Man.
1628 Dolores Girard, Elie, Man.
1629 Diane Leclair, Ste-Anne, Man.
1630 Joanne Houle, St-Joseph, Man.
1631 Michelle Lussier, Somerset, Man.
1632 Gérald Deroche, Notre-D.-de-Lourdes, Man.
1633 Léonard Selby, St-Lazare, Man.
1634 Lucie Grenier, St-Léon, Man.
1635 Alain Comeau, La Salle, Man.
1636 Sandra Le Floch, Notre-D.-de-Lourdes, Man.
1637 Huguette Ferland, Lorette, Man.
1638 Gilberte Lachance, St-Boniface, Man.
1639 Thérèse Lachance, St-Boniface, Man.
1640 Reynald Collette, St-Malo, Man.
1641 Véronique Jannin, St-Boniface, Man.
1642 Mario Forest, St-Malo, Man.
1643 André Proulx, St-Pierre, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 331 — Normand Robidoux, 8 ans
St-Pierre, Man.

ATTENTION… ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club… tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ------------------------
Adresse: ------------------------

Code postal: ------------------------
Ville: ------------------------
Age: ---------- **Grade:** ----------

Les Cavaliers de Mai

Un roman de Saint-Ange

12e épisode



Du coup, il oublia son rendez-vous et, de loin suivit la jeune fille. Quelques minutes plus tard, il constata qu'elle embarquait.

Qu'est-ce qui pouvait encore l'attirer là-bas? Correns n'y était plus. Bertini avait reçu de lui une carte, au texte bref mais rassurant.

"Sois heureux. Je pars pour l'Amazonie. Retour? Dans dix-huit mois. – J. C."

Dix-huit mois! Le délai avait semblé suffisant à Bertini pour mener à bien son entreprise et épouser Janine. Il n'avait plus besoin de se presser.

Après quelles nouvelles courait-elle ainsi, maintenant?

La jalousie lui pinçait le coeur. Que faire? Comment s'informer? Aborder Janine? Lui proposer de l'accompagner? Quelle gaffe à éviter!

Alors, pourquoi ne pas profiter de l'absence de Mlle Varèges pour prendre le vent aux "Néréides" et commencer à exécuter le plan qu'il avait mis au point?

"Bon, qu'elle se précipite au mas de Correns et que la mère Anaïs la console! A demain les dessins italiens, dont rien ne m'assure qu'ils vaillent la peine d'un dérangement. J'ai mieux à entreprendre."

Bertini retourna à la galerie où il avait laissé sa voiture et, dix minutes plus tard, roulait vers Théoule.

Il surprit David en train de peindre dans l'atelier.

– Comme tu es sage! Comme tu t'appliques! Bravo, mon vieux, cette aquarelle vient bien! C'est à toi que j'en ai et aussi à tes aquarelles, justement.

David abandonna son pinceau dans un verre d'eau et s'assit face à son visiteur.

– Te voici! Qu'étais-tu devenu ces jours derniers?

– Ne m'en parle pas! L'Amérique m'a dévalisé. A telle enseigne que j'ai dû réaliser un accrochage d'infortune, mais j'ai eu une idée, une idée mirifique. Tu sais que j'ai été le premier à affirmer que tes aquarelles récentes témoignaient d'une personnalité certaine; eh bien! je rafle ce que tu as de prêt et j'organise ta première exposition.

Un instant, David demeura interloqué. Il lui revenait une phrase de la lettre de Correns à Janine. Il se leva pour serrer les mains de Bertini.

– Merci! Tu ratifies le jugement de Correns qui a écrit à ma soeur: "Je crois au talent de David, à ses proches succès."

Fabien tiqua. Une correspondance s'était-elle établie entre les deux jeunes gens? Il répondit sur le ton de la vexation:

– Pardon, s'il te plaît! C'est Correns qui ratifie mon jugement, n'inversons pas les rôles.

Il rit d'un rire forcé et interrogea non sans inquiétude:

– Correns correspond-il avec Janine pour se livrer à de la critique d'art à ton sujet?

David dut expliquer le don de l'aquarelle et du bronze et Fabien de s'exclamer, sans pouvoir retenir l'expression de son saisissement:

– Fichtre! L'épreuve unique d'une ébauche telle que la PAIX! Un cadeau d'au moins deux ou trois millions d'anciens francs!

David eut un sourire un peu méprisant.

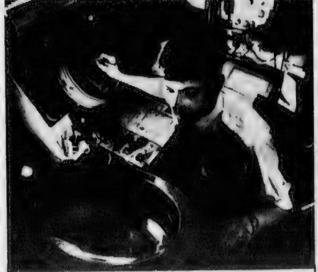
– Penses-tu que la vie de ma sœur ne vaille pas beaucoup plus?

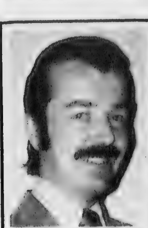
Bertini se reprit aussitôt:

– Pardonne-moi! C'est la réaction de l'ignoble marchand qui, en moi, ne dort toujours que d'un oeil. Votre geste de remerciement est parfait: le bronze et l'aquarelle, le don inestimable du passé, les exquises promesses de l'avenir. Je comprends que Correns ait remercié avec chaleur. Il est homme à avoir apprécié la double offrande.

à suivre







M. Maurice BELOT, un des associés de la Compagnie MITCHELL-COPP Ltée, aimerait saluer tous ses amis et partenaires commerciaux.

M. Belot, au service de la firme depuis 14 ans, se fera un plaisir de vous conseiller dans votre choix de diamants et de bijoux de qualité.

André Blondeau, B.A., C.A.

Doit recevoir le 1er février 1974 son diplôme de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Né à Domrémy, Saskatchewan, où il fit ses études primaires, il obtint son B.A. de l'Université d'Ottawa en 1956 après avoir suivi un cours classique au Collège de Gravelbourg.

Il est marié à Adèle Saulnier et père de deux enfants.

M. Blondeau est à l'emploi du bureau Forest, Guénette et Cie, Comptables Agréés, où il a fait deux ans de cléricature tout en terminant ses études de comptable agréé à l'Université du Manitoba.

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

avocats-notaires

MARCOUX, DUREAULT, BÉTOURNAY GUAY
Avocats et Notaires
LEA DUVAL, associée
500 Childs Building
211, av. Portage
Tél. : 942-5263

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et notaires
194 1/2, boul. Provencher
Tél. : 233-1426

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

SIMONOT & PINEL
Avocats – Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél. : 764-0633

ALAIN J. HOGUE
Avocat et notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
Apt. 1024 Rotunda Towers,
22, avenue Béliveau,
Winnipeg, Man. R2M 1S6
Téléphone : 256-3047

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
R0A 1R0

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J5
Téléphone : 233-2111

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

divers

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Tél. : 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison.

CTC Tél. : 233-2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE – JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

BRANDON GULF



Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations par mécaniciens qualifiés
lubrification – mise au point
changement d'huile – essence

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence - Huile - Accessoires
Pneus – Réparations
Remorquages

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage – Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André – 256-3340

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie – Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de la rue Taché
Tél. : 247-2353

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

tv-radio

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti

Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

Service de T.V.

T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461

NORWOOD TELEVISION CO. LTD.

"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V.
Carmen Moxley Rentals Ltd.

on demande

LA CAISSE POPULAIRE
DU PARC WINDSOR

36, chemin Barberry, Parc Windsor
demande

CAISSIERE-SECRETAIRE BILINGUE

à plein temps

HEURES DE TRAVAIL : approximativement 7 heures par semaine
ENTRÉE EN FONCTION : le plus tôt possible

Téléphonez au gérant
M. Cyrille Durand (entre 9h a.m. et 6h p.m.)
au 256-6740

ON DEMANDE

Une réceptionniste et caissière bilingue

pour station d'essence à service libre

Les candidates doivent posséder une belle personnalité

Entrée en fonction: le 1er février '74

Pour plus de renseignements, contactez

M. Alphonse Michaud
PROVENCHER SHELL
174, boul. Provencher
Tél.: 233-7431

DACTYLO

demandée par l'étude
MARCOUX, DUREAULT
BETOURNAY ET GUAY

SALAIRE : selon compétence et expérience
HEURES DE TRAVAIL : 35 heures par semaine
FONCTION : Dactylographier en français et en anglais
EXIGENCES : Posséder une 12e année avec formation en dactylographie et pouvant utiliser un dictaphone. Posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais permettant de corriger les erreurs d'épellation et de grammaire.

S'adresser à : Renald Guay
500, édifice Childs, 211, av. Portage
Winnipeg R3B 2A2 — Téléphone: 942-5263

COMPTABLE

La Caisse Populaire de Saint-Boniface demande un comptable pour assumer la comptabilité de son opération.

Le (la) candidat (e) devra :

— avoir complété deux ans d'un cours de comptabilité reconnu.
— posséder une bonne connaissance de la langue française.
— préférablement avoir de l'expérience dans une institution financière.

Salaire annuel $5,832.00 — $8,424.00 selon les qualifications et expérience.

Veuillez écrire ou vous présenter, en donnant votre curriculum vitae et les détails concernant votre expérience au :

Gérant
La Caisse Populaire de Saint-Boniface Ltée
194, av. Provencher
St-Boniface, Manitoba

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LUCILLE JUBINVILLE, du village de St-Adolphe, au Manitoba, épouse de Guy Jubinville, du même endroit, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 28 février 1974.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de janvier 1974.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

personnel

ON DEMANDE personne responsable pour maintien de la maison. Trois enfants d'âge scolaire. Chambre et pension si désiré. Composer: 256-2465.
40-896-42C

CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations dans les environs de St-Boniface. Composer: 247-4978.
40-900-JNO

VOTRE ENFANT A-T-IL BESOIN DE LECONS EN MATHEMATIQUES? Si oui, faite appel à une diplômée, avec expérience dans l'enseignement des mathématiques grades 1 à 12. Composer: 247-6290.
42-928-43 C

ON DEMANDE une personne pour surveiller 3 enfants d'âge préscolaire 3 jours par semaine aux environs de Southdale. Composer: 256-4983.
41-912-42 C

DAME DESIRERAIT rencontrer une dame de langue française et d'âge mûr pour converser avec elle. Composer: 783-8710 après 4 heures.
42-921-44C

ON DEMANDE GARDIENNE D'ENFANTS en échange pour chambre et pension et un salaire de $200 ou plus par mois. Libre les samedis et dimanches. Appelez Mme Danis: 253-2102
42-930-43 C

à vendre

370 acres de terrain longeant la Rivière Rouge et au-dessus du niveau d'inondation de 1950. Idéal pour entreprise laitière. Maison et bâtiments inclus. Composer: 882-2248 Ste-Agathe.
42-918-JNO

A VENDRE COMME LOYER au 533 Langevin. Le paiement comptant selon le désir de l'acheteur. Plein prix: $10,500. Composer: 233-4244.
41-915-JNO

Au centre de St-Pierre. Lot de 66' x 120'. Composer: 433-7942 St-Pierre.
42-920-42 P

Grosse quantité de bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3¢ du pied linéaire. "Boxcar decking" : 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50¢ et 75¢ chacun. Des 2 x 4 - 9' nouvellement sciés. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur 70¢ chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutre d'aciér et de bois. S'adresser à : Texco Spud Stop Rest. Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél.: 224-1472 ou 222-6137.
28-785-JNO

à louer

Logis de 2 pièces meublées. S'adresser à 198, rue Goulet, St-Boniface.
39-893-JNO

Boul. Dollard. Chambre avec facilités de cuisine. Dame de préférence. Composer: 233-2226.
42-929-43 C

Appartement de 2 pièces. Libre : 1er février. Composer : 233-7869 le jour; 247-7102 le soir.
42-922-42 C

Appartement moderne de 5 pièces au 2e étage. Tapis mur à mur au salon. Réfrigérateur et cuisinière. Stationnement et facilités de lavage. Pour personnes tranquilles et responsables. Libre: 1er février. $130. par mois. Composer: 256-2266.
40-903-JNO

Chambre avec pension pour jeune homme ou jeune fille. Libre le 1er février. Composer: 233-5629 ou s'adresser au 319, boul. Provencher.
42-919-43C

Rue De La Morénie. Logis de 3 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Stationnement. Disponible immédiatement. Loyer: $100.00 par mois. Composer : 247-8408 après 6 heures.
42-917-42C

Logis de 2 chambres à coucher, au 1er étage. Grande cuisine moderne avec poêle et réfrigérateur. Grand salon. Complètement rénové. Soubassement avec chambre à coucher. Garage. Libre: 1er mars. Composer: 233-6585.
42-925-43 C

Logis de 2 chambres à coucher. Complètement meublé. Pour dame ou demoiselle. Composer: 233-1846 l'après-midi.
42-927-43 C

Au Chalet La Broquerie. Logis simple pour personne âgée. S'adresser à la secrétaire au Chalet de La Broquerie.
42-926-42 C

Grande chambre au 1er étage. Poêle et réfrigérateur inclus. Composer : 247-9625.
40-897-JNO

agents d'immeubles

park realty ltd.
Larry Rochon
Tél.: 582-2321 Rés.: 247-6232

À VENDRE
Trust Royal

Trust Royal

84 bureaux des ventes au Canada

284-6131

PAUL BILODEAU
Rés.: 256-9455

ROGER LAFRANCE
Rés.: 257-0753

SOUTHDALE — $18,900.00

Ce bungalow de 2 chambres à coucher, de style duplex côte à côte, est le domicile idéal pour un jeune couple à ses débuts, ou une bonne demeure pour des jeunes de coeur à leur retraite. Salle de récréation et chambre à coucher supplémentaire au sous-sol. Appelez pour détails sur les commodités supplémentaires.

PARC WINDSOR - $39,900.00

Cette jolie maison de 3 chambres à coucher à une superficie imposante de plus de 1,250 pieds carrés. Tapis mur à mur dans salon, salle à manger, corridor et chambre à coucher principale. Salle de récréation et chambre à coucher supplémentaire au sous-sol. Appelez pour détails sur les commodités supplémentaires.

VOUS DESIREZ ACHETER UNE FERME? UNE STATION SERVICE? UN CAFE? UNE PROPRIETE AU BORD D'UN LAC? OU TOUTE AUTRE PROPRIETE? APPELEZ-NOUS ET NOUS POURRONS VOUS AIDER'

MS McKAGUE SIGMAR CO. LTD.

LE PLUS IMPORTANT COURTIER D'IMMEUBLES AU MANITOBA

Ouvre les portes de son septième bureau
dans le Grand Winnipeg au
282, route Pembina
453-1106
sous la direction de Hubert Comte
au poste de gérant

URGENT

NOUS AVONS BESOIN DE MAISON DE FAMILLE, DUPLEX ET TRIPLEX, ET IMMEUBLES APPARTEMENTS DANS LES DISTRICTS ST-BONIFACE ET NORWOOD PRECIEUX-SANG. NOS CLIENTS NOUS DEMANDENT POUR DES PROPRIETES DANS LES DISTRICT ST-ADOLPHE, STE-AGATHE, ILE-DES-CHENES ET LORETTE.

La Compagnie McKague Sigmar est à la recherche de quelques personnes avec bonnes références pour la position d'agent d'immeubles. Si ce travail vous plairait, appelez Hubert Comte (gérant) au 453-1106 ou Rés.: 453-1668.

"ATTENTION PROPRIETAIRES"

VOTRE MAISON, CONFIEE AU SERVICE DES VENTES DE McKAGUE SIGMAR VOUS RAPPORTERA UNE VENTE SANS SOUCI. NOUS ACHETONS AUSSI DES MAISONS DANS TOUS LES DISTRICTS. NOTRE PLAN DE REFERENCES ET DE VENTE GARANTIE VOUS SERA PROFITABLE.

ST-BONIFACE $23,500

Bungalow de 3 chambres à coucher. Soubassement en beton à la grandeur, chauffage à l'eau chaude, peinture fraîche. Possession immédiate. $2,000 comptant. Bonne valeur pour investissement présent ou futur. Appelez Hubert Comte — Rés.: 453-1668, ou Linda Hovorka — Rés.: 284-7319.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE $24,900

Un revenu possible de $360.00 Brut par mois pour un investissement de $24,900 avec $2,500 comptant fait du sens. Logis de 3 chambres à coucher au premier: logis de 2 chambres à coucher au deuxième, et une petite maison à l'arrière. Appelez Hubert Comte — Rés.: 453-1668, ou Linda — Rés. : 284-1106.

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 5¢ le mot. Minimum $1.50 — Chaque insertion supplémentaire: 4¢ le mot. Minimum: $1.00
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre, ou si l'on désire un numéro de boîte.

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GÉNÉRALE LTÉE

191, boulevard Dollard

WINNIPEG — RUE SHERBROOK
Maison de 2 logis, 4 pièces, 2 chambres à coucher chacun. Revenu mensuel: $160.00. Cave à la grandeur. Prix: $15,500 avec $2,500 comptant.

NORWOOD — RUE BRISTOL
Maison de rapport. Logis de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Grande cuisine moderne. Logis de 3 pièces, 1 chambre à coucher. 2 salles de bain. Garage double isolé. Prix : $20,000.

Appeler: A.AYOTTE 233-5845

ST-BONIFACE — Bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Sur rue très désirable. Comptant requis: $3,500.

ST-BONIFACE — Près du Collège et Cathédrale. Charmant petit bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complètement fini. 2 salles de bain. En très bon état. Garage. Comptant requis: $900.00 prix très raisonnable.

NORWOOD — Tout près école Précieux-Sang. Grand duplex en très bon état. Soubassement complet. Très bon revenu. Chaque logis à de belles grandes pièces, cuisine avec beaucoup d'armoires. Comptant requis: environ $2,000.

PARC WINDSOR TOUT PRES DE LACERTE — Pour type exécutif. Maison bâtie sur commande au-delà de 2,400 pieds carrés. Grande salle à dîner formelle. Cuisine très moderne avec armoire style "Grand Boléro". 4 grandes chambres à coucher. Salon très spacieux. Tapis mur à mur de très bonne qualité. Beaucoup, beaucoup d'extras. Prix très raisonnable.

ST-VITAL — Maison de 5 pièces, 2 chambres à coucher. Belle grande salle à manger. Soubassement de bonne grandeur. Près autobus, etc. Plein prix: $14,900. Comptant requis: $700.00.

PAUL'S

LOUIS WENDEN 774-1081

PAUL FOURNIER 256-1520

MAURICE DESROSIERS 888-2487

PAUL GAGNON 256-6538

REALTY LTD

184 1/2, boul. Provencher

247-8861 247-8862

ST-BONIFACE — Joli petit bungalow en très bon état. Stuc et fenêtres toutes saisons. Très belle localité. Plein prix seulement $7,900.

ST-BONIFACE — Près hôpital. Bonne maison de 2 chambres à coucher. Grand salon et grande cuisine. Aussi, garage presque double. Comptant requis: $1,000.

PARC WINDSOR — Près école Lacerte. Charmant bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre à coucher additionnelle au soubassement. En très bon état. Comptant requis: $1,200.

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis : $2.500

ST-VITAL — Petit bungalow très chic, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Grande cuisine avec belles armoires tout à fait neuves. Soubassement complet. Prix : seulement $13,900.

ATTENTION:
1) Avons besoin urgent de maisons à Norwood, St-Boniface, Parc Windsor, etc. Aussi terrain agricole.
2) Avons plusieurs clients avec argent comptant.
3) Pour service d'évaluation gratis, s'il vous plaît, appelez-nous.

Marion Realty

247-9841

RUE BERTRAND
Maison de 4 chambres à coucher près de l'hôpital St-Boniface. $15,900. Grand lot. $1,500 comptant — $144.00. P.I.T. par mois.

NORWOOD
Duplex. Salle de bain et entrée privées à chaque étage. Garage. Beau lot. Revenu mensuel : $280.00. Prix : $25,500.

ST-VITAL
Bungalow de 2 chambres à coucher. Lot: 50' x 220'. Garage Prix : $19,500.

PARC WINDSOR
Bungalow très propre avec garage. Prix: $26,900.

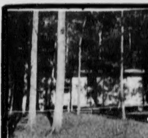
Maurice PELOQUIN 247-7830

RUE RITCHOT
Grande maison sur lot de 80' x 127'. Revenu mensuel de $535.00.

RUE LANGEVIN
Grande maison avec revenu mensuel $445.00. Située sur lot de 50' x 127'.

Appelez l'agent de votre choix

Aurèle LEMOINE 256-3091
Maurice PELOQUIN 247-7830
Albert GAUTHIER 257-3187



PLAGE ALBERT
Joli chalet de 3 chambres à coucher. Eau courante, toilette moderne à l'intérieur. Appelez Nap. Gagnon.

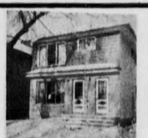
ELMWOOD
Belle maison chauffée au gaz. Nouvellement rénovée. Beaucoup de beaux meubles inclus. Garage et "car port" Appelez Nap. Gagnon.

PLAGE ALBERT
Beau grand chalet de 5 chambres à coucher. Salle de toilette et eau courante. Appelez Nap. Gagnon.

J'AI DES CLIENTS avec argent comptant pour bungalows de 2 et 3 chambres à coucher à St-Boniface et Norwood. Appelez Nap.



ST-BONIFACE — $17,900
Rue La Vérendrye. Grosse maison de 2 étages. Soubassement complet, 2 salles de bain, 3 chambres à coucher. Prix raisonnable. Appelez Nap. Gagnon.

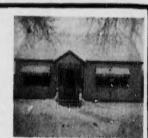


ST-BONIFACE
Rue Notre-Dame. Beau duplex de 9 ans avec 3 chambres à coucher dans chaque logis. Soubassement complètement finie et avec salle de récréation. Garage et "car port". Appelez Claude.

LA SALLE
Maison de 3 chambres à coucher. Garage. Petite écurie. Appelez Claude.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 257-3883



RUE JEANNE-D'ARC
Belle grande maison de 3 logis. Revenu mensuel: $420.00. 2 garages. Fenêtres en aluminium. Entrées privées. Avertisseur d'incendie. Poêle et réfrigérateur dans les 3 logis. Cette maison a été complètement rénovée. Pour visiter, appelez Claude.

ST-VITAL
Joli bungalow de 1 an, 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Allée d'auto en ciment. Appelez Claude.

FIDELITY TRUST

417, Academy Rd.
Tél.: 452-7417

Si vous voulez vendre votre maison nous pouvons arranger un montant comptable.

ST-BONIFACE
Rue Notre-Dame. Duplex avec logis de 3 chambres à coucher au 1er étage et tapis mur à mur au salon. Logis de 1 chambre à coucher au sous-sol. Beau garage double sur lot de 50' x 120'. Le tout en très bon état. Pour plus d'informations appelez Louis Combot : 247-5918.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Joli bungalow en très bon état. 3 chambres à coucher, demi-cave. Tapis mur à mur dans toutes les pièces excepté la cuisine. Garage isolé. Pour visiter appelez L o u i s Combot : 247-5918.

BOUL. PROVENCHER
Triplex en brique. Logis de 2 chambres à coucher au 1er étage, avec 3e chambre à la cave. Logis de 2 chambres à coucher au 2e et 3e. En très bon état. Tout près du Parc Provencher. Pour plus d'informations, appelez Louis Combot: 247-5918

DES MEURONS $33,000
Bloc appartement de 6 suites. Bon revenu. Location près de toutes commodités. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

ST-MALO $19,500
Ferme de poules. Capacité: 2,500 poules. Bâtisses en très bon état. Maison moderne de 3 chambres à coucher et garage. Bonne source d'eau. Pour plus de renseignements, appelez Paul Godin: 247-5497 ou Angéline Kirouac: 284-0985.

ST-PIERRE, MAN. — $11,000
Belle grande maison de 3 chambres à coucher située sur grand lot de 75' x 200'. Soubassement à la grandeur. District désirable. Appelez P.G. Godin: 247-5497 o u Angéline Kirouac: 284-0985.

HILL $22,000
Duplex. Entrée privée. 3 logis de 2 chambres à coucher. Nouveau brochage. Bien propre à l'intérieur. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

Bloc appartement moderne. 4 logis. Entrée privée. Complètement renouvelé. Beaucoup de stationnement. Près d'autobus, école et magasin. Tapis mur à mur dans chaque logis. Location idéale. Appelez Paul Godin 247-5497 ou Angeline Kirouac 284-0985.

DANIS REALTY LTD.

519, CH. STE-MARIE, TEL.: 247-8957



ST-VITAL — Maison de 2 chambres à coucher — Près église Christ The King — école et autobus — Plein prix : $12,700 — Appelez Réjane Lebecque.

MAISON ROULOTTE DE 12' x 60' — 5 pièces — Agée de 1 1/2 an — Cette maison roulotte vous offre un chez-vous très propre et moderne — Appelez Aimé Fillion.

ST-VITAL — Nouveau listing — Bungalow de saison de 2 chambres à coucher — avec salle à manger — Maison complètement rénovée avec peinture et tapis mur à mur dans toutes les pièces excepté cuisine et salle de bain. On demande $27,500. Pour visiter appelez Aimé Fillion.

PROPRIETE SUR RIVIERE ROUGE — 18 acres de terre — "Ranch House" moderne — 4 chambres à coucher — Grande étable avec garage — Belle localité — Seulement 11 milles de St-Norbert sur route 75 — Appelez Jeanne D'Auteuil.

NORWOOD — Bonne maison de famille — 4 chambres à coucher — cave à la grandeur — Près de l'église Précieux-Sang ou Holy Cross — Plein prix: $12,900 — Appelez Réjane Lebecque.

ST-BONIFACE — 27 ans — Grande maison de famille avec salle à manger — Deux bains complets — Salle de récréation finie — Grand lot de 55' x 122' — Garage et car port — On demande $34,000 — Pour visiter appelez Aimé Fillion.

INVESTISSEMENT — Bloc neuf à St-Boniface comprenant 4 appartements de 3 chambres à coucher avec entrées et caves privées — Chaque logis a sa propre fournaise — Pour plus d'informations appelez Aimé Fillion.

BLOC APPARTEMENTS de 4 logis sur la rue St-Jean-Baptiste — Situé dans les environs de l'hôpital St-Boniface — autobus et écoles — Prix: $36,900 — On demande $4,000 comptant — Appelez Mme Danis.

RUE BERRY — Joli bungalow de 2 chambres à coucher — Bien organisé pour lavage — Pas de cave — Bon garage — Seulement $800.00 comptant et $145.00 P.I.T. par mois — Appelez Mme Danis.

ST-PIERRE — Appartement — 6 logis complètement loués — Entrées et salles de bain privées — Réfrigérateur et poêle dans chaque logis — Immeuble de 6 ans seulement en parfaite condition — Revenu: $630 par mois — Appelez Jeanne D'Auteuil.

SOUTHDALE — Bungalow de 3 chambres à coucher — Près de l'école et autobus — $1,200 comptant requis — Appelez Léo Grouette.

NOUS AVONS 40 ACRES de terrain près de la ville — Appelez Jeanne D'Auteuil pour plus de détails.

NOUS AVONS DES ACHETEURS avec argent comptant pour des maisons à St-Boniface — St-Vital et au Parc Windsor — S'il vous plaît appelez-nous pour détails.

Maurice DANIS: 253-2102 Jeanne D'AUTEUIL: 233-6104 Réjane LEBECQUE: 247-9461
Aline DANIS: 253-2102 Aimé FILLION: 233-5710 Léo GROUETTE: 233-5507

Service "Multiple Listing"

La SFM vous informe

COURS GARDIENNES, GARDIENS D'ENFANTS

On organisera bientôt des cours pour tous les jeunes francophones intéressés à devenir des gardiens, gardiennes d'enfants vraiment responsables. Ceci leur permettra de s'informer davantage sur les points suivants :

1. Leurs responsabilités et celles des parents.
2. Les précautions à prendre en cas d'urgence, (feu, blessures...). Des représentants des départements, de feu, de police, des infirmières... répondront à toutes vos questions.
3. Mille et une façons d'amuser les enfants (jeux, bricolage. . .).

Le premier de ces cours aura lieu samedi le 2 février, pour les jeunes du parc Windsor, à la salle Dussault de 10h a.m. à 4h p.m.

Un deuxième cours pour les jeunes de St-Boniface sera organisé au Précieux-Sang en février.

Nous espérons que ces cours aideront à former des gardiens, gardiennes de première qualité, tout en assurant les parents que leurs enfants sont entre bonnes mains.

Si vous voulez plus de renseignements à ce sujet, appelez au bureau de la S.F.M. à : 233-4915.

RALLYE JEUNESSE À ELIE *GROS SUCCÈS*

Au-delà de 360 jeunes participaient au premier rallye jeunesse.

Les ateliers au choix étaient : bricolage, peinture et dessein, danse, échecs et monopoly, potterie, VTR, boîte à chansons, chant chorale.

Par exemple, le VTR, les jeunes ont appris comment se servir de l'équipement et ensuite pour le pratiquer, ils sont partis au manoir de Elie pour interviewer et filmer les vieillards. Après avoir coupé leurs films et tout, ils étaient prêts à le présenter à la plénière de l'après-midi. Dans l'atelier de boîte à chansons, les chefs d'atelier leur ont fait faire tout ce qui est nécessaire pour monter une boîte. Les élèves ont fabriqué des cartes d'invitations qu'ils distribuaient dans tous les ateliers pour annoncer la présentation à la plénière. D'autres participants à cet atelier ont préparé la technique (micro, estrade, lumière et tout).

Sept filles, qui avaient choisi pour thème de la boîte "Les Chaussettes", s'étaient trouvé chacune une paire de chaussettes et avaient préparé la chanson "Le Tournesol" accompagné de François Savoie. Le tout s'est très bien déroulé et "Les Chaussettes" ont fait fureur à Elie.

Un des résultats de cette journée a été une demande pour plus d'activités de ce genre à l'Institut Collégial St-Paul à Elie.

Merci au directeur d'école, M. Jean Susco et son personnel enseignant qui ont bien voulu nous accueillir si chaleureusement. Des remerciements spéciaux à Joanne Arnal, représentante du Conseil Jeunesse Provincial à Elie. A bientôt.

INSTITUT COLLÉGIAL LOUIS RIEL

A cause de problèmes administratifs et du grand nombre d'élèves, il sera impossible d'avoir le même genre de rallye à l'Institut Collégial Louis Riel que dans les autres écoles bilingues. Le Conseil Jeunesse Provincial travaille présentement avec l'administration de cette école pour trouver une solution à ces problèmes.

On vous communiquera toutes autres nouvelles à ce sujet.

RALLYE JEUNESSE DU PRÉCIEUX-SANG

La date du rallye a été changée du 6 février au 26 février à cause de raison administrative.

ANNIVERSAIRES

des membres du Régime de Sécurité Familiale

M. Gilles Hébert, Saint-Malo	du 11 janvier
M. Henri Sabourin, rue Valade, St-Boniface	du 13 janvier
M. Albert Lepage, Sainte-Anne	du 14 janvier
M. Omer Marcoux, baie Mohawk, Saint-Boniface	du 14 janvier
M. Maurice Noël, Sainte-Anne	du 15 janvier
M. Cyrille Barnabé Jr, av. Taché, Saint-Boniface	du 17 janvier
Mgr Antoine Hacault, 151, av. de la Cathédrale, St-Boniface	du 17 janvier
M. Jean Poirier, baie Cherokee, Saint-Boniface	du 17 janvier
M. Hubert Philippot, chemin Howden, Saint-Boniface	du 20 janvier
M. Louis Saquet, Laurier	du 22 janvier
M. Ernest Buissé, boul. Dollard, Saint-Boniface	du 14 janvier
M. Lionel Joyal, Sainte-Anne	du 24 janvier
M. Adrien Landry, baie Bernier, Saint-Boniface	du 24 janvier
M. Lucien Bérubé, rue de la Morénie, Saint-Boniface	du 25 janvier
M. Paul Brunet, rue de la Morénie, Saint-Boniface	du 25 janvier
Mlle Rachelle Hamelin, Ottawa	du 26 janvier
Mlle Flora Gareau, av. Pacific, Winnipeg	du 28 janvier
M. l'abbé Albert Fréchette, Cottonwood & Drake, St-Boniface	du 29 janvier